

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

CONTRAT COHESION SOCIALE

2016-2022

RAPPORT ANNUEL DE LA COORDINATION LOCALE

ANNEE 2022¹

Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl

Avenue de l'Héliport 56

1000 Bruxelles

Personnes de contact : BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma

¹ Rédacteur : Karim Bouhout

TABLE DES MATIERES

1- PROGRAMME COHESION SOCIALE ET ROLE DE LA COORDINATION LOCALE	4
2- LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE	5
2-1 Les priorités régionales en matière de cohésion sociale (2016-2023)	5
2-2 Les priorités communales en matière de cohésion sociale	5
2-3 Suivi de la bonne exécution du contrat communal (CS/FIPI)	6
2-4 Organisation des concertations locales	6
2-5 Suivi administratif et financier des projets de Cohésion sociale	7
2-6 Suivi administratif et financier des projets FIPI	7
2-7 Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale	7
3- LE BUDGET	9
4- OFFRE SOCIALE LOCALE	10
4-1 Services chargés de la mise à jour de l'offre sociale au niveau local	10
4-2 Actions entreprises pour informer les acteurs de cohésion sociale sur l'offre de formation	12
5- ANALYSE DES PROBLEMES ET BESOINS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL	13
5-1 Besoins qui touche les publics de Cohésion sociale	13
Besoins identifiés par les opérateurs de projets de cohésion sociale	15
5-3 Enjeux majeurs pour les opérateurs de projets de cohésion sociale	17
5-4 Attentes du secteur (travail social effectif)	21
5-5 Problèmes qui ont émergé lors du quinquennat	21
5-6 Problèmes qui mériteraient d'être abordés via une approche intersectorielle	23
Distribution géographique de l'offre associative	25
Tableau récapitulatif de l'offre en Cohésion sociale (contrat communal)	26
6- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL	28

6-1 Remarque préliminaire-----	28
6-2 Caractéristiques de l'offre associative (Contrat communal)-----	21
6-3 Volume public accueilli par genre et par axe prioritaire-----	29
6-4 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des projets de cohésion sociale-----	30
6-5 Points forts des actions associatives initiés en 2022-----	39
6-6 Rapport entre offre associative et besoin des publics-----	42
 7- SYNTHESE ET CONCLUSION-----	 43-49

1- PROGRAMME COHESION SOCIALE & ROLE DE LA COORDINATION LOCALE

Décret cohésion sociale de 2004 : « *Par Cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales. Ils sont mis en œuvre, notamment, par le développement d'une action communautaire de quartier et du travail en réseau.* »

En pratique, la politique de Cohésion sociale de la CoCoF consiste à subventionner des initiatives en faveur des processus garantissant l'exercice de la citoyenneté active, du vivre-ensemble des populations précaires en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles. La sélection des projets et la répartition budgétaire font l'objet d'une concertation entre autorité communale, opérateurs associatifs et pouvoir subsidiant. La signature d'un contrat communal de Cohésion sociale vient sceller le partenariat entre ces 3 acteurs pour une durée de 5 ans.

Le décret institue les coordinations locales : « *Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine. La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer. Elle est le relais entre le Collège, la commune et les associations.* »

Une coordination locale est dès lors mise en place dans chaque commune éligible pour veiller au bon développement du programme communal. Cette coordination locale est chargée d'assurer la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale, en veillant d'une part, à la bonne coordination des projets, à leur accompagnement administratif et pédagogique, à leur évaluation ; d'autre part à leur adéquation aux dispositifs et politiques des communes.

À la Ville de Bruxelles, la coordination locale dépend du Service de la Jeunesse qui a confié cette mission par convention à l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*. La coordination locale assume la coordination du programme « cohésion sociale » et également celle du fonds Impulsion dont l'objectif est d'impulser des nouvelles actions, des projets favorisant l'intégration sociale des Bruxellois, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

Elle organise les appels à projets, analyse les projets rentrés et fait une proposition de répartition des moyens alloués. Elle assure également le suivi administratif, pédagogique et financier de ces projets ainsi que leur évaluation. Elle est aussi le relais nécessaire vers les autorités compétentes, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets.

2- LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

2-1 LES PRIORITES REGIONALES N MATIERE DE COHESION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2023)

La reconduction des priorités régionales de cohésion sociale a fait l'objet d'un élargissement (retour de l'axe prioritaire « vivre-ensemble »). Concrètement, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour le quinquennat 2016-2020 prolongé jusqu'en décembre 2023 :

PRIORITE 1 : le soutien et l'accompagnement à la scolarité

PRIORITE 2 : l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

PRIORITE 3 : la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action :

- A. les permanences socio-juridiques
- B. les modules d'initiation à la vie citoyenne

PRIORITE 4 : le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action :

- A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle ;
- B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

2-2 LES PRIORITES COMMUNALES EN MATIERE DE COHESION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2023).

En plus des priorités fixées par la Région, la ville portera une attention particulière aux projets qui visent :

- **la lutte contre le décrochage scolaire par la participation et l'implication de tous les acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations) et par l'emploi d'un personnel qualifié.** À cet effet, la commune privilégiera les actions de soutien scolaire proposant :
 - un projet pédagogique formalisé à la disposition de la coordination locale et des autres autorités compétentes en matière de cohésion sociale ;
 - une fiche personnelle de progression proposant l'évaluation et l'évolution individuelles des usagers de l'action du soutien scolaire ;
 - l'emploi d'au moins un travailleur disposant des qualifications pédagogiques nécessaires au soutien scolaire (permanent ou vacataire) ;
 - des dynamiques privilégiant les contacts réguliers entre parents, établissements scolaires et responsables associatifs...

- **La mixité de genre dans les publics accueillis et les activités organisées ainsi que l'égalité homme/femme et la lutte contre les stéréotypes ...**
- **La responsabilisation, l'émancipation et l'autonomie des publics privilégiant les dynamiques de citoyenneté active des habitants.**
- **La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.** La mise en œuvre de projets qui développent, l'esprit critique des enfants et des jeunes, le libre examen ainsi que l'éducation aux médias.
- **L'emploi le plus cohérent et le plus efficient du subside de cohésion sociale mis à la disposition de l'association** (ventilation proportionnée du subside sur l'ensemble des postes de dépenses, dépenses utiles...).
- **Obligations :**
 - Les projets retenus doivent être mis en œuvre par des associations dont le siège d'activités est établi sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
 - Le projet introduit doit prévoir des activités hebdomadaires de minimum 12 heures par semaine et l'ouverture de l'association au public est assurée durant au moins 3 demi-journées par semaine.
 - Les projets à caractère international ou des actions prévoyant des dépenses afin de couvrir des rencontres internationales seront écartés du programme.
 - Les projets conçus sous forme de sous-traitance seront rejetés.

2-3 SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DES CONTRATS COMMUNAUX DE COHESION SOCIALE ET DU FIPI COMMUNAL

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le Volet local Impulsion. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022, la Coordination locale a effectué 39 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 22 visites des projets de Cohésion sociale, 3 visites conjointes (Cabinet ministériel en charge de la Cohésion sociale/Cabinet Instruction publique, Jeunesse et personnel de la VBX/Coordination locale), 12 visites de projets Impulsion et 2 nouvelles initiatives.

2-4 ORGANISATION DES CONCERTATIONS LOCALES

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace

d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

La Coordination locale a organisé une concertation locale en 2022.

- **La concertation locale du 15 décembre 2022** : après approbation des PV du 08/11 et 16/12/2021, l'état d'avancement du Décret de Cohésion sociale est brièvement exposé par Mr Joël Mathieu (Cabinet de la Ministre en charge de la Cohésion sociale). Les membres-opérateurs sont ensuite invités à donner un avis sur la sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « impulsion 2023-Ville de Bruxelles (volet local) » avant de passer au vote. La séance enchaîne sur un travail en atelier revisitant les conclusions du diagnostic local des besoins communaux (2021). Enfin, les exposés du travail en atelier sont présentés en séance.

2-5 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS DE COHESION SOCIALE

- Bilan des activités des associations pour l'année 2022 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Supervision des membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).
- Rédaction du rapport annuel 2021 des projets de cohésion sociale : rapport exhaustif (offre sociale, relevé des besoins communaux, état des lieux des actions associatives).
- Accompagnement des membres-opérateurs contactant la coordination pour une demande spécifique (élaboration du plan de formations, accords du non marchand, rencontre de nouvelles coordinations)
- Rencontres initiatives et nouveaux opérateurs intéressés par la procédure d'agrément

2-6 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS FIPI COMMUNAUX 2021 et Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2022 + appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2023 » (ancien FIPI).

- Fipi 2021 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2021 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales de la Ville de Bruxelles. Clôture de la réception des évaluations du Fipi 2021, traitement des données et remise de l'évaluation du Fipi (contrat communal) 2021 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2022 auprès de la Cocof.
- « Bourse Innovation 2022 » : Dans le cadre de l'appel à projet « Bourse à l'innovation » lancé et géré par la Cocof, une demande d'avis des coordinations a été sollicitée afin de répondre aux exigences du nouveau décret de cohésion

sociale : « *Les coordinations remettent un avis motivé sur le contenu du projet et son adéquation avec les besoins préalablement définis dans les diagnostics locaux (Article 132 §1 de l'arrêté). L'objectif de cette remise d'avis est de nourrir la sélection des projets par l'expertise de la coordination et par le travail préalablement effectué d'établissement des besoins prioritaires dans le cadre des diagnostics locaux. Une grille d'analyse détaillée à la fin de ce document est transmise par les services du Collège aux coordinations locales afin de récolter ces avis motivés.* » La Cocof a communiqué 4 demandes de « Bourses à l'innovation » éligibles selon les critères de l'appel (dont une nouvelle association). La coordination a rendu un avis favorable et les 4 associations sélectionnées ont obtenu une bourse.

- Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2022 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 22 projets sélectionnés.

- Appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2023 » (ancien FIPI) : gestion de l'appel à projet du contrat communal et suivi administratif, accompagnement des nouvelles initiatives, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière ainsi qu'à destination de la concertation locale.

La coordination a traité l'appel dès réception des 35 demandes transmises par la Cocof le mercredi 27 octobre 2022 ; l'appel ayant été clôturé sur le site de la Cocof le 18 octobre 2022. Sur les 35 demandes, la Cocof a signifié que 2 d'entre elles étaient irrecevables. La coordination a analysé les 33 dossiers recevables. 21 ont été sélectionnés dans le cadre du portefeuille attribué à la Ville de Bruxelles. La sélection a été validée par la concertation locale le 15 décembre 2022.

2-7 REUNIONS ENTRANT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA COORDINATION LOCALE :

- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décréteil des missions de la Coordination locale.

- Participation aux réunions organisées par la chambre des coordinations (le secrétariat est assuré par la coordination locale d'Anderlecht en 2022)

- Participation aux réunions organisées par les coordinations sociales des quartiers (Laeken, Senne, Marolles, Noh et Nord)

3- BUDGET

32 projets coordonnés par la Ville de Bruxelles, subsidiés pour un montant total de 1.295.867,71 euros.

NOM DE L'ASSOCIATION	AXE PRIORITAIRE	MONTANTS 2023
ACCUEIL, DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION (CENTRE D')	P1-P2	18.765,04
AMO DE NOH SERVICE D'AIDE AUX JEUNES ET AUX FAMILLES	P1	19.067,67
AMORCE (L')	P1	13.761,03
ARTHIS- LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	P1-P2	35.330,70
ATELIERS DU SOLEIL	P1-P2	33.777,07
ATELIERS POPULAIRES (LES)	P1	53.793,11
BRUEGEL CENTRE CULTUREL	P1	50.040,11
BRUXELLES ENSEIGNEMENT	P1	115.717,74
BRUXELLES NORD - MAISON DE LA CREATION (CENTRE CULTUREL)	P4	21.892,55
CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE	P2	16.263,03
CHÔM'HIER- AID (LA) ASBL	P1-P2	17.514,04
COLOMBIER (Le)	P1	34.402,57
CULTURES ET SANTÉ	P2	13.761,03
DON BOSCO - TÉLÉ SERVICE	P1	18.765,04
DOUBLE SENS	P1	43.785,09
ENTR'AIDE	P1	16.513,23
ENTRAIDE BRUXELLES	P1-P2	56.295,12
ENTR'AIDE DES MAROLLES	P2	27.522,06
EUREKA ! AIDE ET SOUTIEN	P1	13.761,03
FORMOSA	P2	18.765,04
FOYER DES JEUNES DES MAROLLES (LE)	P1	18.765,04
GROUPE D'ENTRAIDE SCOLAIRE DE LAEKEN	P1	62.550,13
INTERPOLE	P1-P4	34.256,08
JEUNESSE À BRUXELLES ASBL	P1	16.204,24
JEUNESSE À BRUXELLES ASBL	Coordination locale	110.391,01
JOSEPH SWINNEN	P1-P2	55.524,33
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	P2	60.048,13
MAISON DES JEUNES NEDER-OVER-HEEMBEEK	P1	52.542,11
MINI-ANNEESSENS	P1-P4	18.765,04
PREVENTION JEUNES BRUXELLES	P1	13.761,03
PROGRES	P2	20.016,04
QUATRE VINGT-HUIT ASBL (LE)	P1-P4	54.210,72
SPORTIVE ET EDUCATIVE ANNEESSENS (ASSOCIATION)	P1-P2	61.779,35
TEFO (CENTRE)	P1-P2	77.562,16
Total		1.295.867,71

4-1 Services chargés de la mise à jour de l'offre sociale au niveau local

La Ville de Bruxelles est un vaste territoire abritant un maillage important d'associations et de services publics. Pas facile dans ces conditions de restituer une vue d'ensemble actualisée de l'offre sociale tant la mobilité, la création et la dissolution de structures participent de la reconversion journalière de l'offre sociale locale.

Pour autant, certains organismes actifs sur le territoire communal tiennent à jour l'offre sociale communale consultable en ligne. C'est le cas du Centre de Documentation et de Coordination Sociales (CDCS-CMDC) missionné par la Cocom pour réaliser une : « carte bilingue de l'offre sociale-santé en Région Bruxelles-Capitale » répertoriant sur une carte interactive : *« les organisations et services, francophones, néerlandophones et bilingues, actifs dans le domaine social-santé, au profit des personnes habitant la Région de Bruxelles-Capitale »*. Le diagnostic local des besoins communaux et les rapportages de la Coordination locale renvoient régulièrement les membres-opérateurs vers cette source d'information consultable via ce lien virtuel :

<https://social.brussels/search>

En 2016, en collaboration avec les Coordinations locales communales, le Bureau bruxellois de la planification a réalisé un « Monitoring des équipements culturels » reprenant l'annuaire bruxellois des salles et scènes culturelles : *« Pour les acteurs culturels et socioculturels, artistes, opérateurs dans le domaine de la jeunesse et de la cohésion sociale, ce projet inclut la possibilité de faire connaître leurs salles sur le site spots.brussels. Par le biais de son moteur de recherche, ces acteurs peuvent y trouver une information précise sur les lieux où sont organisées les activités de création, de diffusion, d'animation et de formation »*.²

Cette source d'information est consultable en ligne :

<https://spots.brussels/fr/>

Les Coordinations sociales des quartiers disposent également d'un répertoire à jour de l'offre sociale consultable en ligne. Cette source d'information est importante au regard notamment du ciblage des périmètres communaux prioritaires par ces coordinations. Citons :

- La Coordination Sociale des Marolles offrant un répertoire de l'offre associative locale par thématique :

<https://lesmarolles.be/associations/>

² <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/culture/spotsbrussels>

- La Coordination Sociale de Laeken offrant un guide social limité « aux associations membres de la Coordination sociale de Laeken » :

<https://www.picol.be/-Guide-Social-de-Laeken->

La Coordination Sociale Quartier Neder-Over-Heembeek offrant un répertoire à jour de l'offre sociale consultable en ligne. Les associations y sont regroupées par champ social d'intervention :

<https://quartier-noh.be/assoces/>

Les Coordinations Sociale de la Senne et du Quartier Nord tiennent également un répertoire à jour de l'offre sociale consultable à la demande. Une liste des opérateurs de soutien scolaire actifs dans le quartier a été transmise à la Coordination locale.

La Coordination locale des projets de Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles dispose d'un fichier Excel thématique répertoriant plus 400 structures actives sur le territoire communal.

Enfin, les coordinations sociales des quartiers, certaines associations, reprennent sur leur site une offre actualisée des événements organisés sur leur territoire. Les riverains peuvent accéder à ces informations en ligne :

Coordination sociale des Marolles (Marolles) : <https://lesmarolles.be/evenements/>

Centre Culturel Bruxelles Nord Maison de la création (Laeken, Noh) : <http://www.maisondelacreation.org/Evenements>

Coordination sociale de Laeken (Laeken) : <https://www.picol.be/-Evenements-culturels->

Coordination sociale de la Senne : <https://www.coordinationsenne.be/fr/activites/programme2023.php>

Coordination sociale de Neder-Over-Heembeek (NOH): <https://quartier-noh.be/prochaines-activites/>

Jeunesse à Bruxelles (Quartier nord) : <https://www.jeunesseabruelles.be/site/evenements-jabr/fete-de-la-jeunesse/>

Centre Bruxellois Action Interculturelle (Senne) : <https://www.cbai.be/agenda/>

Centre Culturel Bruegel (Marolles) : <https://ccbruegel.be/agenda/>

Bravvo Service Prévention de la Ville de Bruxelles : <https://bravvo.bruxelles.be/actualites>

Espace Magh (Senne) : <https://www.espacemagh.be/programme/?fa&post=projects>

Arthis Maison Belgo-Roumaine : <https://www.arthis.org/evenements.html>

Cultures et santé (Senne) : <https://www.cultures-sante.be/accompagnement/agenda-de-l-asbl.html>

Entraide des Marolles : <https://entraide-marolles.be/agenda/>

Le journal de l'alpha : <https://journaldelalpha.be/>

4-2 Actions entreprises pour informer les acteurs de cohésion sociale sur l'offre de formation

La coordination locale diffuse régulièrement l'offre de formation en lien avec les besoins du secteur. Elle priorise les formations non payantes ou peu onéreuses. Elle diffuse au moins les formations émanant des trois centres d'appui qui sont les partenaires directs de la politique régionale de Cohésion sociale : CRÉDASC, Credaf, Cracs. À certaines occasions, elle diffuse auprès du secteur, les formations mises en place par les opérateurs de projets de cohésion sociale (Leep, Cultures et santé...). Enfin, à la demande de certains responsables associatifs, la Coordination locale prospecte l'offre de formations répondant à des problématiques plus spécifiques ou faisant suite à des visites de terrain. En 2022, deux associations ont bénéficié de ce type d'appui.

5-1 Besoins qui touchent les publics fréquentant les projets de Cohésion sociale

Rédigé en 2021, le Diagnostic local des besoins communaux a permis d'identifier les attentes des publics fréquentant les projets de Cohésion sociale via une double approche :

- un volet quantitatif présentant une analyse des variables sociodémographiques à l'échelle communale. Cette analyse met en lumière les besoins des publics au regard de leur ancrage territorial et de la concentration des difficultés dans certains quartiers.
- Un volet qualitatif : questionnaire adressé aux membres-opérateurs et associés du contrat communal. Cette analyse met en perspective les besoins des publics identifiés directement par les acteurs du terrain (opérateurs de projets de Cohésion sociale et Fipi communaux particulièrement). Une échelle numérique répertoriant une vingtaine de recommandations venait compléter les données récoltées dans le but notamment d'identifier les futures « orientations spécifiques communales » qui intégreront potentiellement le « Pacte local pour le renforcement de la cohésion sociale » (voir Décret et Arrêté du Programme régional de Cohésion sociale)³.

L'analyse des variables sociodémographiques donne à voir une dynamique territoriale attirant l'attention sur certains besoins :

- un accroissement de la population résultant de l'exode des petites classes moyennes vers les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (quartiers Industrie Nord, Heembeek, Mutsaard, Haren). Ce mouvement de périurbanisation côtoyant une population vieillissante dans ces quartiers (Mutsaard, Coin des cerises, Heembeek) génère des besoins notamment, en termes d'accueil de la petite enfance (Haren), d'activités intergénérationnelles, socioculturelles, de soutien scolaire et de fêtes de quartier (Heembeek, Mutsaard, De Wand).
- Les nouveaux habitants de la commune s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen) à proximité des fonctions dites spécifiques : institutions européennes et universités. Ces ménages instruits et actifs - le quartier Royal a vu son revenu médian augmenté de plus de 7.000 euros entre 2005 et 2018 - adoptent un usage stratégique du territoire communal, ce qui génère une augmentation du loyer mensuel moyen, reconfigure la praxis locale (commerce de substitution, jeunisme, style de vie global). Les quartiers Stalingrad, Martyrs, Dixmude-Béguinage attirent particulièrement des jeunes ménages isolés, instruits, en provenance de l'Europe des 15. Notre-Dame-aux-Neige, Grand-Place et Dansaert abritent beaucoup d'isolés de plus de 65 ans (+ de 50% des effectifs

³ <https://ccf.brussels/nos-services/diversite-et-citoyennete/>

isolés). L'homogénéité culturelle des quartiers situés dans le Pentagone Est, le quartier Européen, semble plus forte si l'on tient compte du nombre de nationalités pour atteindre 70% de la population du quartier. L'un des enjeux du vivre ensemble relève probablement d'un décloisonnement de ces populations polyglottes, jouissant d'un mode de vie global. Ce qui appelle un renforcement des actions intergénérationnelles, de vivre ensemble, un réinvestissement de l'espace public apte à tisser des liens entre catégories de populations qui se rencontrent rarement par-devers le cosmopolitisme de façade.

- Le Pentagone Ouest et sa prolongation vers le quartier nord et Laeken concentrent toutes les difficultés : densité importante des sites de logements sociaux (Nord, Heysel, Laeken, Marolles), de populations étrangères (Afrique, Asie, Europe de l'Est et méridionale), ménages inactifs (10.000 unités à Anvers Sud), familles nombreuses (Anneessens, Nord, Laeken Est et Ouest), redoublement scolaire important (Nord, Marolles, Laeken, Houba, Anneessens), concentration de primo-arrivants (plus de 20.000 sur la commune : axe Pentagone-Nord-Laeken) et de la petite enfance (Houba et Laeken), taux de chômage et demandeurs d'emploi inoccupés largement au-dessus de la moyenne régionale (Marolles, Anneessens, Nord, Laeken). Ces quartiers déjà ciblés prioritairement par les autorités communales appellent un renforcement des actions de soutien scolaire, d'alphabétisation, de vivre ensemble, la création de places d'accueil et de gardes d'enfants supplémentaires, particulièrement dans l'axe Laeken-Cité-Modèle concentrant 6 à 7.000 ménages dans certains quartiers, moins présents dans le contrat communal de Cohésion sociale.

Globalement, les sites de logements sociaux (Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle) répandus diversement sur l'ensemble du territoire communal, se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quel que soit le niveau de vie de l'environnement local. Les difficultés semblent se cristalliser encore davantage à Cité Modèle et Versailles où la morphologie du quartier coupée du reste de l'environnement local génère un phénomène de contraction de normes doublé d'une forte identité territoriale. Plus qu'ailleurs, des actions de soutien scolaire, de vivre ensemble, de réappropriation de l'espace public sont aujourd'hui nécessaires dans ces périmètres communaux.

La corrélation entre les niveaux supérieurs d'instruction et l'espace résidentiel est significative au niveau communal. C'est elle qui ordonne les disparités territoriales de l'espace communal, ses conséquences en termes d'inégalités sociales au regard notamment de l'autonomie et du capital culturel des ménages instruits, partageant des espaces et modes de vie relativement similaires. Ce qui par conséquent entraîne un rapport différentiel aux institutions, à la littératie, à la maîtrise de la langue, au choix de l'école, au suivi scolaire, à l'accès à la culture et au vivre ensemble.

L'échelle numérique vient globalement conforter les recommandations émises dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles (échelle de 1 à 10). Les cinq recommandations ayant récoltées les plus hauts scores sont les suivantes :

- Action permettant aux publics d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et d'exposer leurs talents (8,25)

- Renforcer la maîtrise de la langue des parents pour améliorer leur communication avec l'école et suivre la scolarité des enfants (8,28)
- Les mesures spécifiques destinées à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes résidant à proximité des logements sociaux (8,41)
- Action garantissant une meilleure compréhension du système scolaire auprès des parents (8,44)
- Action visant à réduire la fracture numérique tant au niveau de l'accès que de l'usage des TIC (8,60)

5-2 Besoins identifiés par les opérateurs de projets de cohésion sociale (diagnostic local + rapports d'activités 2022)

Globalement, les besoins identifiés par axe prioritaire définissent les priorités suivantes :

- les opérateurs de soutien scolaire insistent sur le décrochage scolaire et difficultés d'apprentissage des jeunes (troubles d'attention, suivi logopédique...), la nécessité d'un soutien éducatif permettant aux parents d'accompagner les adolescents, le décalage entre la culture d'accueil et la culture du pays d'origine (parents), la maîtrise rudimentaire de la langue française (parents et enfants) accompagnant des phénomènes de « honte de soi », la mauvaise compréhension du système scolaire, la communication compliquée entre parents et enseignants (certains parents réclament l'intégration de « *l'apprentissage des relations parents-enseignants dans la formation des enseignants* »), les conditions de vie non adaptées à l'instruction dans certains ménages (logement, bouleversement de la vie affective, confiance en soi), la dynamique de l'ensemble de ces phénomènes dans les quartiers populaires, le besoin de renforcer la participation locale : inclusion des jeunes et parents dans la vie du quartier Anneessens (comité de quartier, participation aux réunions consultation communale), une meilleure connaissance des droits sociaux (jeunesse des quartiers populaires), la lutte contre la sédentarité et le surpoids, le développement d'aptitudes physiques par la pratique et la découverte de sports divers, l'explosion des factures énergétiques, la problématique de l'alimentation saine (goûters non adaptés aux recommandations de l'ONE), les violences et agressions contre le personnel encadrant
- les opérateurs de projets d'alphabétisation insistent sur la pauvreté du langage, la transition compliquée entre l'alpha et la formation qualifiante, la nécessité pour les apprenants de trouver un emploi définitif ou temporaire, la participation à des activités culturelles, la faible littératie des publics en santé, technologie numérique, langue, pratiques culturelles, actualité politique, accroissant la précarité socio-économique d'adultes privés d'autonomie et de droits sociaux, les apprenants confrontés à des difficultés familiales (aidant proche, adolescent sombrant dans la délinquance, violence conjugale...). Cumulés aux lésions psychologiques héritées de l'exil, c'est la vie entière qui se replie dans le cercle familial, les limites géographiques du quartier, les liens communautaires.

Le repli sur soi, la contraction des normes, le conservatisme culturel et social sont fortement décriés par les porteurs de projets de vivre ensemble et de soutien scolaire (particulièrement sur les sites de logements sociaux): repli des

jeunes dans les frontières géographiques du quartier, ghettoïsation rampante, mixité de genre assez compliquée, pression sociale exercée sur les femmes, entassement des publics exclus dans certaines écoles, stigmatisation des jeunes résidant à proximité des logements sociaux, indigence culturelle, repli nationaliste, phénomène de bandes urbaines et rivalités territoriales. Ces problématiques appellent nécessairement des initiatives démultipliant les médiums et moyens d'expression dans ces quartiers (fête de quartier, pratiques artistiques, brocantes, voyages...).

5-3 Enjeux majeurs pour les opérateurs de projets de cohésion sociale

Enjeux	Dimensions
Intensifier l'accès à la culture et la connaissance	Accès à la culture et bien-être (7 énoncés)
Soutenir des projets créatifs et d'expressions	
Favoriser le bien-être et les activités sportives : « un corps sain dans un esprit sain »	
Éviter d'investir le raccrochage scolaire au détriment de l'épanouissement et développement de l'enfant	
Faire évoluer le projet en fonction des réalités du terrain et pratiquer une politique d'inclusion culturelle	
Renforcer la culture en tant que vecteur de transmission de savoir et d'émancipation	
Ouverture générale à la culture (ouverture à la production et aux organismes culturels)	
Régularité des présences des apprenants	Anomie sociale, repli sur soi et absentéisme (9 énoncés)
Difficultés d'autonomie et démotivation	
Faire revenir les élèves plus fréquemment – les faire reprendre leurs habitudes au sein des locaux	
Recréer un esprit de groupe	
Irrégularité du public particulièrement lors des sorties externes	
Renforcement du lien social	
Manque de motivation chez les jeunes	
Difficultés de vie confrontées à un public de plus en plus précaire (Samu social, femmes isolées, public irrégulier...)	Conséquences de la pandémie (12 énoncés)
Hygiène de vie: goûters non adaptés aux recommandations de l'ONE (surconsommation de sucre)	
Contraintes Covid : bouleversement des rythmes de travail entre le passage présentiel et distanciel, ce qui impacte sur la régularité des participants	
Difficultés de reprendre les cours en présentiel, de remotiver le public à participer aux cours	
Resocialisation des publics confinés après le Covid	
Difficultés d'apprentissage apparues comme résultant des périodes Covid, particulièrement celles des enfants	
Contraintes à l'endroit des réunions pédagogiques incombant à l'équipe d'encadrement (retrouver des lieux d'échange)	
Covid : adaptation aux conditions sans cesse changeantes	
Covid : décrochage scolaire préoccupant	
Covid : reprise timide des activités extérieures	
Covid : décrochage scolaire et problèmes de concentration	
Covid : décrochage scolaire des enfants et incapacité de l'école à résorber le retard	
Renforcer la relation de confiance des publics après la pandémie, perte de l'habitude des sorties culturelles	
Covid : arrêt définitif des cours en ligne	

Démotivation des jeunes et décrochage scolaire (parents débordés, difficultés d'apprentissage, sens donné à la scolarité, absence de perspective...)	Décrochage scolaire (7 énoncés)
Rattraper les lacunes scolaires	
Gestion des enfants : enfants agités, ayant du mal à rester concentrés sur une tâche (retard scolaire et stress dans l'équipe d'encadrement).	
Prévention du décrochage scolaire des jeunes issus du quartier Senne	
Motiver les jeunes découragés par l'échec scolaire	
Nécessité d'une remédiation pédagogique	
Lutter contre le taux d'échec en secondaire surtout lors de la présentation des CE1D	
Communication compliquée avec les écoles	Dysfonctionnement école (4 énoncés)
Absentéisme des professeurs dans les écoles recueillant les publics populaires	
Communication souvent compliquée entre acteurs de l'école et parents	
Renforcer l'estime des enfants souvent rabaissés au sein de leur famille ou à l'école	
Prolifération de messages sur les réseaux sociaux contenant des informations erronées, ou mensongères	Éducation aux médias (3 énoncés)
Réduire les harcèlements et les cyberharcèlements pour les jeunes	
Développer l'esprit critique pour lutter contre la désinformation, les préjugés, authentifier les sources d'information	
Trésorerie de l'association impactée par l'augmentation du coût de l'énergie	Financement secteur (5 énoncés)
Pérenniser le subventionnement en vue de recruter du personnel, de continuer à bénéficier des locaux, de lutter contre l'augmentation des prix de l'énergie	
Stabilité financière devant l'inflation et le coût augmentant du projet de cohésion sociale (bénévoles, technologies numériques, sorties)	
Survie financière du secteur associatif	
Bricolages d'un secteur constamment confronté aux difficultés financières	
Réappropriation de la parole comme mode d'expression (enfants)	Fracture linguistique et expression (3 énoncés)
Atteindre les objectifs que s'est fixée l'association en termes de compétences linguistiques et communicationnelles	
Grande demande des cours à l'oral : besoin d'un professeur supplémentaire	
Fracture numérique touchant particulièrement les publics défavorisés	Fracture numérique
Inclusion digitale des publics ne maîtrisant pas le français (lutte contre la fracture numérique)	
Fracture numérique touchant particulièrement les publics alpha	
Réduction de la fracture numérique au sein du quartier	
Accès au numérique, faible maîtrise des enfants des outils numériques	
Fracture numérique et manque de matériel à la maison	
Fracture numérique: continuer de proposer des cours informatiques de qualité et répondre de manière favorable à toutes les demandes	

Fracture numérique grandissante avec la crise sanitaire, plusieurs écoles poursuivent le suivi scolaire via des supports numériques	
Faire face à l'augmentation générale des prix, particulièrement celui de l'énergie	Inflation et augmentation des prix de l'énergie (3 énoncés)
Augmentation du coût de la vie et numérisation des services publics	
Explosion des factures énergétiques avec le risque de voir une part du budget personnel combler ces dépenses	
Adhésion des jeunes aux propositions citoyennes	Jeunesse: citoyenneté active et conscientisation (7 énoncés)
Équilibre entre convivialité et temps de travail au sein de la permanence scolaire	
Participation active du public assez lente, à (ré)activer	
Permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables, conscients et capables de décider de leur vie	
Mener à bien le projet citoyen : émission radio	
Développer la pédagogie Freinet permettant aux enfants d'être acteurs de leur devenir	
Développement de l'esprit critique	
Comblar le manque de locaux pour accueillir des publics de plus en plus nombreux	Locaux et infrastructures (2 énoncés)
Renouvellement des locaux, sans arrêts des cours	
Permettre à chacun de trouver sa place dans la société	Mixités et démocratie (5 énoncés)
Mixité de genre: évolution des groupes non mixtes vers des groupes mixtes	
Inclusion sociale du public cible	
Renforcement des droits sociaux et juridiques des publics	
Difficulté à atteindre la mixité en générale dans les activités	
Renforcer les initiatives apportant une réponse aux problèmes des habitants (outreach : projet « place de vos droits »)	Outreach
Gestion de l'arrivée d'un groupe de primo-arrivants présentant des lacunes en français	Primo-arrivants (3 énoncés)
Répondre à la demande, en prenant en compte les répercussions de la crise sanitaire, du retard scolaire, ainsi que la nécessité d'accueillir les primo-arrivants	
Forte demande d'inscription en septembre liée en partie à l'arrivée de parents ukrainiens	
Bénévolat : difficulté de recruter et de maintenir un bénévolat qualifié au sein de l'association	Ressources humaines (9 énoncés)
Ressources humaines : coordination employée sous contrat ACS (niveau gradué) pour un poste nécessitant des compétences universitaires,	
Subvention ACS ne prenant en charge 95% du salaire	
Baisse considérable du nombre de volontaires au sein de l'association	
Trop grand turnover des volontaires : 14 mouvements IN et OUT en 2022	
Remplacement de la coordinatrice (absence pour maladie)	
Renforcement de la cohésion de l'équipe des animateurs	
Fatigue et solitude des travailleurs sur le terrain, besoin de mutualiser des efforts	
Recherche des nouveaux animateurs	

Santé mentale et fragilité psychologique des enfants évoluant dans des familles en difficulté	Santé mentale
Familles, parents et enfants dépassés par les bouleversements de la société (numérique, crise Covid, guerre, inflation)	Soutien parental (6 énoncés)
Soutien à la parentalité : comment mobiliser les parents ?	
Créer un environnement sécurisant favorisant les relations parents/enfants	
Meilleure collaboration entre parents et écoles	
Mobiliser les parents afin qu'ils contribuent à la réussite des enfants, les jeunes à besoins spécifiques plus particulièrement	
Intéresser les parents à la dimension éducative et préventive de l'ensemble des activités	
Violences et climat d'insécurité dans le quartier Senne	Violence et sentiment d'insécurité (3 énoncés)
Présence d'un point de deal de drogue devant la Maison de jeunes (Marolles)	
Gestion de la violence en maison de jeunes : agression d'un coordinateur (Noh)	

5-4 Attentes du secteur (travail social effectif).

Elles convergent autour de quatre points :

a) les opérateurs en attente d'une plus grande expertise locale en matière de Cohésion sociale : meilleure prise en charge des publics spécifiques, réhabilitation du travail de rue, recensement des besoins locaux par les acteurs locaux, centralisation de la politique d'alphabétisation, cadastre des locaux et ressources disponibles dans les quartiers, coordination des outils d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre à l'échelle locale, journées d'étude, rencontres intersectorielles sur des thématiques communes...

b) Les opérateurs en attente d'une coopération plus forte entre acteurs et dispositifs locaux : actions redonnant du pouvoir d'agir aux habitants des quartiers (comités d'habitants, rencontres avec les personnalités politiques locales, appui sur des structures familiales des habitants du quartier), organisation de journées d'étude, plus grande transversalité entre les corps de métiers à l'intérieur de l'association, création d'une « maison associative » regroupant les acteurs locaux (réunions thématiques), circulation plus fluide du personnel entre partenaires associatifs, production d'enquêtes inter-associatives, orientation commune des publics associatif, financement des Coordinations sociales des quartiers...).

c) Les opérateurs en attente d'une rationalisation financière et d'une économie des tâches administratives : économie d'énergie devant la multitude des appels à projets, cohérence entre les ressources financières allouées et les exigences prioritaires uniformisées par la Cocof au regard de montants ventilés différemment vers un secteur associatif lui-même diversement doté, plus grande flexibilité à l'endroit des dossiers justificatifs, contrôle moins strict et plus conciliant lors de la présentation des dossiers financiers, vulgarisation des procédures administratives afin de les rendre plus digestes, centralisation des services administratifs.

d) Les opérateurs en attente d'une meilleure prise en charge des publics spécifiques : permanences des écrivains publics pour répondre à la demande des primo-arrivants, accompagnement des personnes à mobilité réduite, offre de formations de base en vue de renforcer l'insertion des primo-arrivants (informatique, mathématique, français), renforcement de l'interprétariat social, prise en charge des problèmes de santé mentale des primo-arrivants (besoin criant), soutien scolaire primo-arrivant, savoirs faire renforçant les initiatives intergénérationnelles.

5-5 Problèmes qui ont émergé durant le dernier quinquennat

- Politique de gestion de la diversité malmenée par les politiques de revitalisation urbaine (effet de gentrification)
- Accompagnement sociojuridique des publics en demande de régularisation
- Gestion du parc informatique au sein des associations
- Soutien apporté aux sans-papiers (notamment dans le quartier Dixmude-Béguinage)

- Petit-château : 20.211 demandeurs d'asiles ont reçu une place dans le réseau Fedasil en 2021. 30% de cet effectif est d'origine afghane dont une part importante de mineurs non accompagnés. En tant que centre d'arrivée, le Petit-château disposait de 1.708 places pour un taux d'occupation total de 63%. Depuis août 2022, les demandeurs de protection internationale n'enregistrent plus leurs demandes d'asile au Centre d'arrivée, mais au centre d'enregistrement de l'Office des Étrangers, situé sur l'avenue Pacheco. Les travailleurs associatifs reconnaissent en partie ces données. À leurs yeux, les demandeurs d'asile, originaires de Syrie et d'Afghanistan majoritairement, continuent à faire la file tous les matins devant le Petit-château. Les mineurs d'origine afghane dormaient le long du canal en 2022, nombre d'entre eux font partie des effectifs qui ont squatté le bâtiment situé à la Rue des Palais. Beaucoup de réfugiés syriens et afghans font également la file à *Rue Passchendaale* pour se procurer une pitance. Une association du quartier récolte des dons la permettant de distribuer jusqu'à 1000 colis alimentaires par jour.

- L'enclavement des sites de logements sociaux (Quai du Chantier, Boulevard Dixmude, Senne) compte tenu de frontières naturelles étanches (tunnels, canal, artères commerciales) ou d'un usage différencié de l'espace public dans le quartier. La place Sainte-Catherine qui concentre l'Horeca se caractérise par une occupation de l'espace public touristique ponctuelle et consumériste. Cette population est peu en contact avec les habitants résidant en deçà du square des Blindés. Idem pour la Rue Antoine Dansaert, le Boulevard du midi concentrant le commerce de détail et le prêt-à-porter.

- Primo-propriétaires et nouveaux habitants résidant à proximité du centre-ville : Sainte-Catherine, Dansaert, Rue de Chartreux (classes moyennes éduquées). Ces ménages sont peu en contact avec les habitants du quartier

- Décrochage scolaire : problématique des jeunes évoluant dans des ménages séparés, enfants submergés de travail scolaire ne disposant pas d'un espace de travail à la maison, santé mentale détériorée après les deux périodes de confinement, fermeture des lieux culturels et sportifs, difficile adaptation aux technologies numériques (y compris les adolescents).

- Forte demande d'aide scolaire néerlandophone (jusqu'à 50% de l'effectif global d'une association).

- Déviances sociales : vols commis à proximité des logements sociaux, dans les locaux associatifs situés à la place du Béguinage, trafic de drogues, frictions avec la police.

- Besoin et nécessité de recourir à des services d'interprétariat social pour une meilleure prise en charge des publics primo-arrivants

- Littératie : accompagnement social des primo-arrivants dans les démarches administratives, dossiers de régularisation, charge administrative exercée par le CPAS sur les primo-arrivants, pression des politiques proactives (demande d'attestation, motivation des apprenants, augmentation de charge de travail dans les associations)

- Certains responsables associatifs remarquent une différence de régularité et de motivation entre les groupes Fle et Alpha. Les groupes Fle seraient plus motivés et plus réguliers
- Jeunesse : manque d'esprit critique, climat délétère entre groupes de jeunes (manque de respect, propos racistes banalisés, manque de distance à l'égard des supports et médias numériques)
- Nouveaux publics : sans papier abandonnés à leur précarité (mouvement de grève organisé à l'église du Béguinage), augmentation des publics originaires de l'Afrique centrale (Guinée), problème des sans-abris dormant à la Croix rouge.
- Besoin d'infrastructures et location de locaux relativement dispendieux dans le centre-ville
- Adhésion des publics à des fausses croyances et/ou à des théories du complot
- Fermeture des lieux culturels et caractère nécessaire des activités présentiels
- Besoin d'activités de loisirs et récréatives dans certains quartiers ;
- Cas de santé mentale qui ont augmenté avec la pandémie (notamment dans le public primo-arrivant).

5-6 Problèmes qui mériteraient d'être abordés via une approche intersectorielle

Sous réserve de la recension complète des initiatives développées sur le territoire communal, les visites de terrain et rapportages associatifs laissent entrevoir certaines problématiques qui gagneraient à être abordées via une approche intersectorielle :

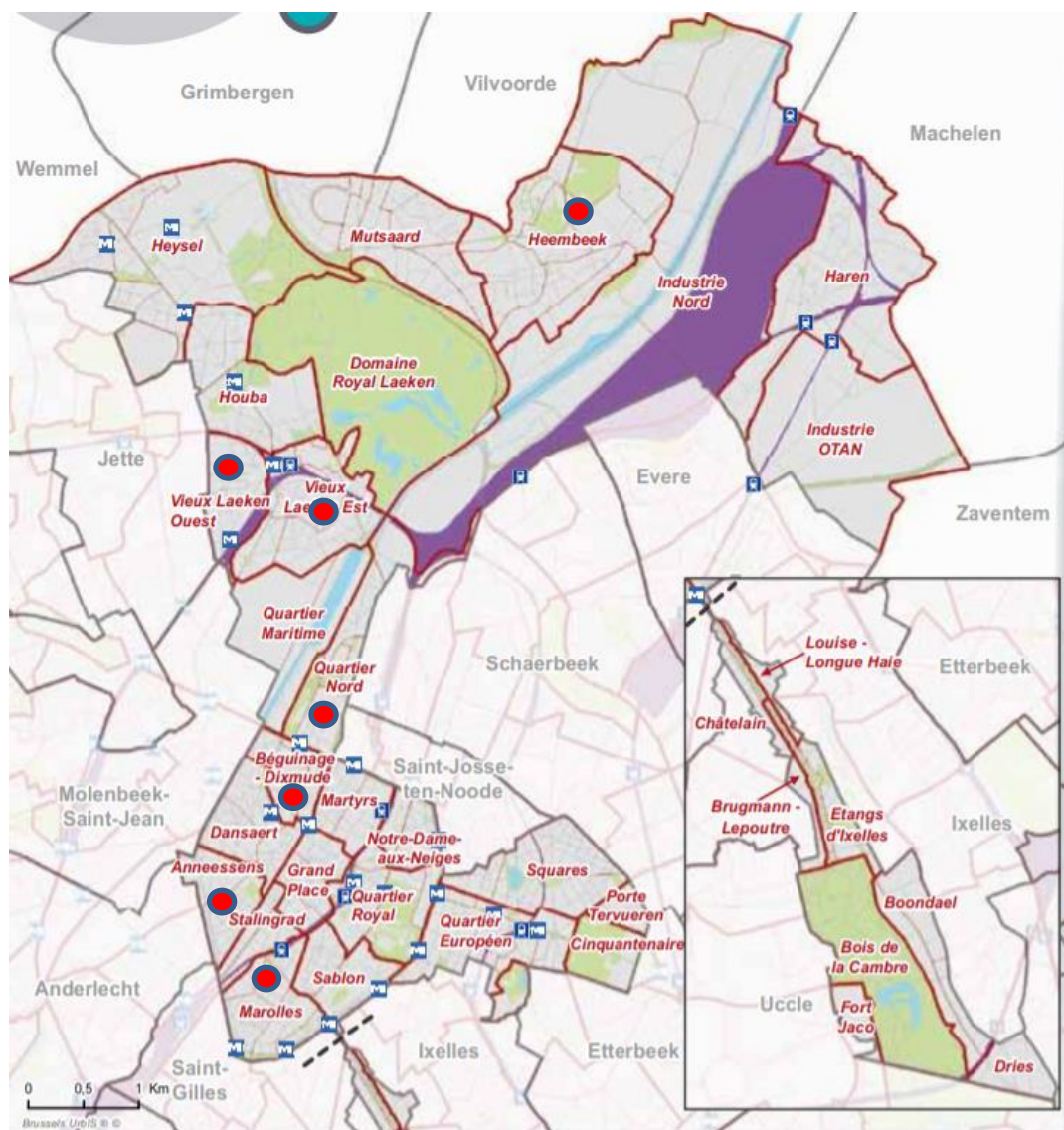
- a) Besoin d'accompagner les difficultés scolaires de certains jeunes par un appui individuel multidisciplinaire (psychologue, logopède, sophrologue, troubles « dys- »...). Les opérateurs de projets sont souvent confrontés à des difficultés nécessitant un travail spécialisé avec un professionnel. Une collaboration accrue entre l'aide à la Jeunesse, les centres PMS, les écoles et le secteur associatif pourrait apporter une réponse adaptée à ces familles.
- b) Meilleure transition du public Alpha/Fle vers le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Nombreux responsables associatifs voient leurs apprenants répéter des modules de formation dans leurs locaux parce qu'ils n'ont pu bénéficier d'une orientation effective, n'ont pu transiter vers la formation qualifiante. Le confort qu'offre une situation où l'apprenant se replie sur la communauté de pairs entraîne des trajectoires de formation en boucle (jusqu'à 10 ans de présence dans l'association pour certains apprenants). Des rencontres entre professionnels des secteurs Cohésion sociale et Insertion socioprofessionnelle auraient du sens à l'endroit notamment d'une institutionnalisation des mesures de transition vers le qualifiant en matière d'alphabétisation.
- c) Le recours au bénévolat se présente comme la seule alternative offerte à de nombreux opérateurs de projets manquant de personnel et de moyens financiers. Tant pour ceux qui desservent du soutien scolaire, du vivre ensemble que de l'alphabétisation. Nombreux responsables associatifs bricolent quotidiennement pour recruter des bénévoles

qualifiés à défaut de pouvoir s'appuyer sur du personnel stable, doivent concilier des horaires de travail, intégrer cette force mobile dans le projet pédagogique de l'association ou veiller à ce que cette ressource humaine assez précaire ne dépasse pas le plafond annuel de défraiement (+/- 1.400 euros). Beaucoup de responsables associatifs sont en attente d'un rehaussement significatif du forfait annuel bénévole tandis que le « contrat associatif », écarté du dispositif de Cohésion sociale en 2021, n'offrait déjà que de maigres possibilités (recrutement de bénévoles pensionnés ou actifs sur le marché du travail). La Cocof n'étant pas compétente en cette matière, des rencontres intersectorielles auraient du sens en vue notamment de rehausser le forfait annuel bénévole, ce qui contribuerait à stabiliser cette force de travail dans le secteur.

d) Les associations desservant du soutien scolaire sont de plus en plus confrontées à des jeunes primo-arrivants privés de classe DASPA dans l'enseignement ordinaire, noyés dans des difficultés d'apprentissage et de compréhension de la langue. Si ces jeunes font preuve d'une indéniable force de volonté devant leur parcours scolaire, leur prise en charge nécessite des méthodes et approches spécifiques manquant cruellement dans le secteur. Un partenariat intersectoriel dans ce domaine serait le bienvenu, notamment à l'endroit de la mise sur pied d'une formation qualifiante permettant aux encadrants d'assurer un suivi effectif du primo-arrivant intégré bon gré, mal gré, dans l'enseignement ordinaire.

e) Les mesures de proactivité contraignent les opérateurs Alpha/Fle à accueillir des primo-arrivants justiciables d'une trajectoire d'insertion contractualisée par les C.P.A.S. Une exigence de 20 heures de formation hebdomadaire est exigée de l'apprenant, ce qui précipite la chasse aux heures de cours, il n'est pas rare que l'apprenant s'inscrive dans deux ou trois associations pour arriver au quota d'heures requis. Cette logique d'activation installe les responsables associatifs dans un climat de contrôle, les forçant à délivrer des attestations, à gérer la pression psychologique exercée sur des apprenants tétanisés à l'idée d'être coupés de leur revenu d'intégration. Les valeurs d'émancipation étant au centre du décret de Cohésion sociale, des rencontres intersectorielles entre acteurs des politiques d'activation et opérateurs Alpha permettraient d'établir un diagnostic précis de cette situation, de réduire les tensions conséquentes de la percussio

5-7 Distribution géographique de l'offre associative



Avec ces 32,6 km², la Ville de Bruxelles est la plus vaste commune de la capitale (20% de surface globale de la RBC). D'après le découpage du monitoring des quartiers, ce territoire abrite 36 quartiers recouvrant 107 secteurs statistiques.

32 projets sont actuellement reconnus et financés par la Cocof dans le cadre du contrat communal de Cohésion sociale. Ces opérateurs desservent leurs actions dans sept quartiers prioritaires : Marolles, Anneessens, Béguinage-Dixmude, Quartier Nord, Vieux Laeken Est, Vieux Laeken Ouest et Neder-Over-Heembeek (pastilles rouges).

5-8 Tableau récapitulatif de l'offre en Cohésion sociale (contrat communal)⁴

QUARTIER	NOMBRE OPERATEUR	ACTION P1	ACTION P2	ACTION P4	Vol. Action/ Quartier	BUDGET GLOBAL
DIXMUDE-BEGUINAGE	4	3	2	0	5	151.371,31
LAOKEN	7	5	3	1	9	266.463,57
MAROLLES	6	5	2	1	8	223.096,08
NOH	2	2	0	0	2	71.609,78
NORD	5	5	3	0	8	255.000,21
SENNE	8	6	4	2	12	217.935,51
TOTAUX	32	26	14	4	44	1.185.476,46 ⁵

Avec 26 actions développées, le soutien scolaire couvre plus de 59% de l'offre communal en Cohésion sociale. Cette offre se distribue de manière relativement équilibrée dans les zones communales prioritaires (5 à 6 actions) à l'exception des quartiers Dixmude-Béguinage et Noh moins desservis (2 actions).

Avec 14 actions développées, l'Alpha/Fle couvre 32 % de l'offre communal en Cohésion sociale. L'offre d'alphabétisation est relativement équilibrée dans les zones prioritaires à l'exception du quartier Heembeek ne disposant pas encore d'un opérateur Alpha reconnu.

Avec 4 actions développées, les projets de vivre ensemble sont moins présents dans le contrat communal. L'intégration tardive de cet axe dans le dispositif (2016) explique la moindre présence d'actions développées jusqu'à récemment de manière transversale par les membres-opérateurs du contrat communal.

Le budget communal est ventilé assez équitablement sur l'ensemble des opérateurs de projets si l'on tient compte du volume d'actions reconnues par quartier. Le quartier Nord bénéficie d'un budget légèrement supérieur à ceux des autres quartiers prioritaires. Ce différentiel s'explique par la présence d'un projet développant une série d'actions dans les écoles de la Ville de Bruxelles, activités réparties diversement sur le territoire communal.

⁴ Bruxelles Enseignement et Jeunesse à Bruxelles ont été intégrés dans le quartier Nord

⁵ Budget global ne reprenant pas le montant alloué à la Coordination locale

Au regard du diagnostic local des besoins communaux réalisé en 2021, la distribution géographique de l'offre associative dans la commune reflète relativement bien les besoins du terrain. L'axe Pentagone Ouest-Nord-Laeken cumule toutes les difficultés. L'ensemble des opérateurs reconnus actuellement en Cohésion sociale sont actifs dans ces périmètres d'intervention. Si la dynamique d'ensemble recouvre un état réel des besoins communaux, certains quartiers pas encore reconnus ou reconnus en partie mériteraient d'être renforcés.

- C'est le cas des quartiers Houba, Heysel, Haren pas encore intégrés dans le dispositif de Cohésion sociale, dont la concentration des difficultés appelle une extension de l'offre des projets de soutien scolaire et de vivre ensemble.

- Les quartiers Heembeek, Cité Modèle, Dixmude-Béguinage gagneraient à voir une extension de l'offre scolaire de même qu'un développement des projets de vivre ensemble au regard notamment du climat de défiance entre jeunes du quartier, de méfiance entre habitants et de la particulière réclusion des populations désœuvrées dans des sites de logement sociaux (Versailles, Coin des cerises, Cité Modèle) environnant des lotissements pavillonnaires relativement chics et huppés.

- Les actions de soutien scolaire gagneraient à être soutenues financièrement dans les quartiers Senne et Laeken à l'endroit notamment d'un axe orienté plus spécifiquement sur le soutien scolaire primo-arrivant⁶ et d'activités de loisirs destinées aux plus petits.

- L'alphabétisation et le renforcement de la littératie gagneraient à être renforcés dans les quartiers abritant ou voyant circuler régulièrement des primo-arrivants, particulièrement les quartiers Anneessens, Nord et Laeken se présentant comme des zones de transit pour ces populations.

- Le déficit de la langue française des jeunes et adultes (problématique systémique dans les rapportages) nécessite des actions de remédiation et d'apprentissage de la langue reliées si possible à une pédagogie du système scolaire.

- L'axe Yser-Chaussée d'Anvers actuellement peu desservi en projets associatifs, abritant deux sites de logements sociaux, manque indéniablement d'actions ciblant la jeunesse et les seniors.

- Les quartiers confrontés récemment à des mouvements de gentrification gagneraient à voir se développer des projets de reliance sociale, un réinvestissement de l'espace public (fêtes de quartier, brocantes, balades guidées). Particulièrement dans les Marolles et à Anneessens où les remontrances à l'endroit du clivage territorial entre population locale et ménages instruits fraîchement arrivés sont nombreuses.

- Le quartier Martyrs pas encore intégré dans le contrat communal gagnerait à voir développer des actions intergénérationnelles et de soutien scolaire à proximité des logements sociaux (site Marais-Ommegang).

⁶ Une seule action de soutien scolaire primo-arrivant est aujourd'hui financée en Cohésion sociale (Laeken).

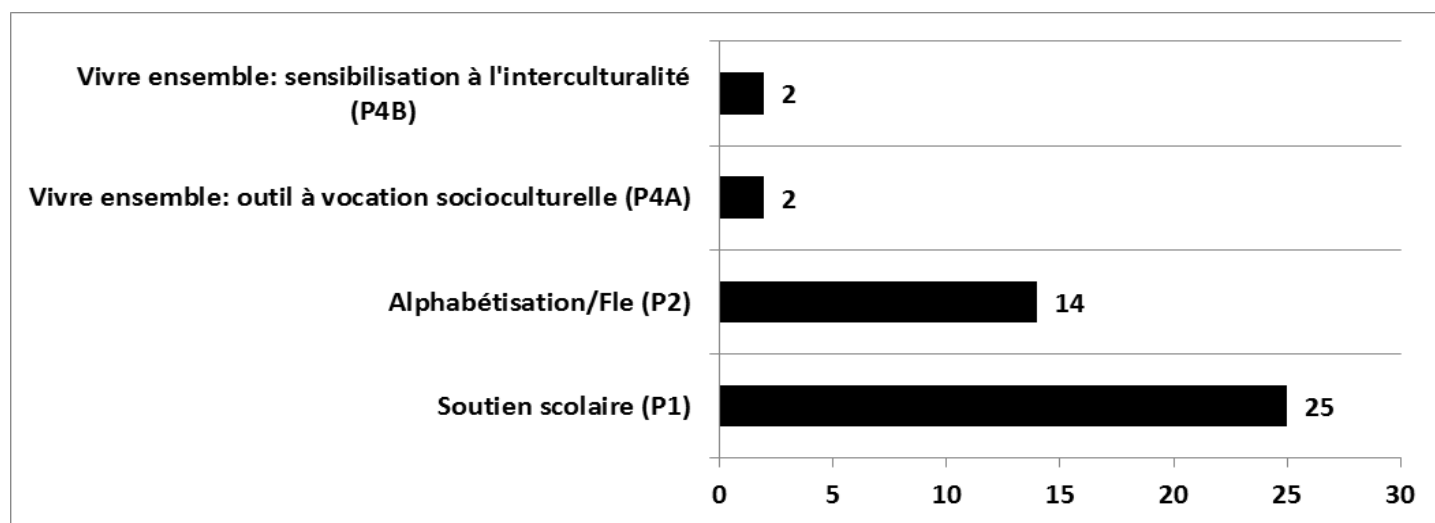
6- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES COMMUNALES (CS)

6-1 Remarque préliminaire

La Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de Cohésion sociale 2016-2020 (prolongée jusqu'en 2023) institue les modalités « d'évaluation minimale » en matière de Cohésion sociale. Pour l'année 2022, les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre un rapport d'activité non exhaustif.

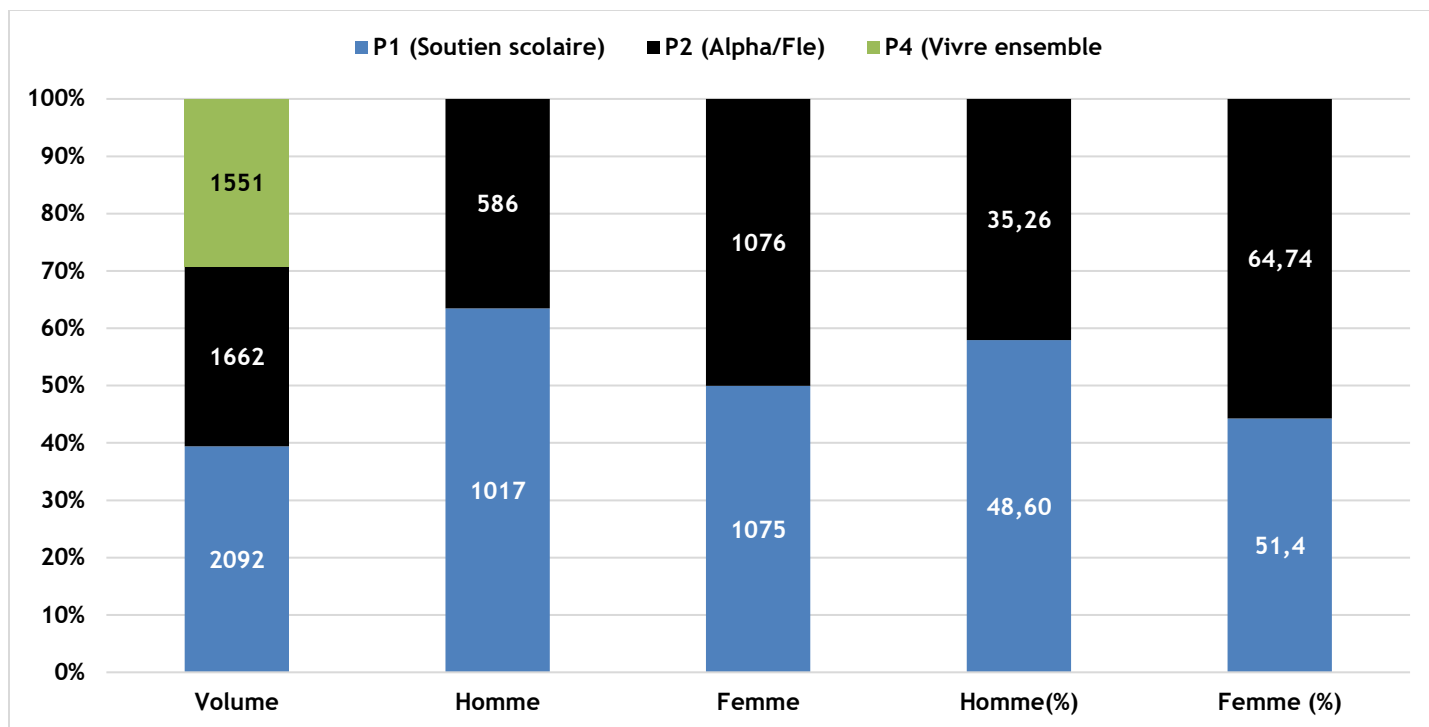
Ce rapport comporte plusieurs volets : changements dans le profil de la coordination et du budget du contrat communal ; rapport des différentes concertations locales et des actions liées à la représentation de la concertation locale dans différents organes intersectoriels ; éléments relatifs à la mise à jour permanente de l'information sur l'offre sociale sur le territoire de la commune éligible ; éléments d'analyse continue des problèmes et besoins sur le territoire de la commune éligible ; éléments relatifs à la cohérence de l'action menée par les opérateurs de cohésion sociale entre les différents quartiers de la commune éligible et les quartiers limitrophes des communes avoisinantes ; état des lieux des actions associatives du contrat communal et les recommandations de la coordination communale

6-2 Caractéristiques de l'offre associative (Contrat communal)



En 2022, les 32 projets intégrés dans le contrat communal desservait 43 actions prioritaires. 25 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

6-3 Volume public accueilli par genre et par axe prioritaire



Selon les registres d'inscription, 2092 jeunes ont fréquenté les 25 actions de soutien scolaire financées en cohésion sociale (48,60% de garçons/51,4% de filles), 1662 adultes ont fréquenté les 14 actions d'Alpha-Fle (35,26% d'hommes/64,74% de femmes) et 1551 personnes ont participé aux activités développées par les 4 projets de vivre ensemble actuellement soutenues en cohésion sociale. La surreprésentation de l'effectif des femmes en P2 s'explique par des actions historiquement constituées sur les bases de la non-mixité volontaire.

6-4 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des projets de cohésion sociale (P1-P2-P4)

Axe Prioritaire	Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans la mise en œuvre de vos actions de cohésion sociale ?	Qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ?	Dimensions
P1	Concertation avec les écoles compliquée. Quand elle existe, les discussions sont centrées sur le pacte scolaire	Tentative d'intégration des écoles dans la Coordination sociale de Laeken	Collaboration avec les écoles (2 énoncés)
P1	Pression exercée sur les parents à l'endroit du travail scolaire (CEB, CE1D). Les parents se précipitent vers l'associatif pour déléguer leurs responsabilités. L'association doit alors assumer le rôle de professeur, de logopède...	Mise en place d'ateliers de méthodologie préparant au CEB et CE1D	
P1	Difficultés liées à la gestion de la pandémie (protocole sanitaire, irrégularité du public, cas avérés de maladie, spectacle de fin d'année mis à mal par les mesures de restriction, absence de contacts avec les parents)	Mesures permettant aux partenaires de présenter leurs activités lors de portes ouvertes en évitant le spectacle commun, repas en présence des parents pour renforcer le contact avec l'équipe, moments conviviaux organisés au sein de l'association pour attirer les parents (café, thé...)	Covid et confinement (9 énoncés)
P1	Covid : difficulté de mobiliser les élèves pour des activités extrascolaires culturelles	Mise en place de l'atelier improvisation en partenariat avec la Ligue d'improvisation	
P1	Difficultés liées aux conséquences du Covid (retard scolaire cumulé, expression orale, confiance en soi)	Mise en place d'ateliers CE1D et CEB, suivi logopédique assuré pour certains jeunes	
P1	Départ de plusieurs jeunes et difficultés à reprendre un rythme scolaire régulier après le Covid	Réduction des permanences scolaires (3 x au lieu de 4 x semaine), campagne de sensibilisation menée auprès des écoles du quartier	
P1-P4	Conséquences du confinement sur les jeunes (génération Covid): difficulté à s'investir sur le long terme, à se mettre en dynamique de projet, comportements réfractaires à l'endroit de certaines activités	Adaptation des pratiques: mise en place de projets à plus courtes périodes permettant de redonner du sens à ce qui est fait	
P2	Sorties culturelles entravées par l'exigence du Pass sanitaire (Covid)	Réalisation de visites guidées du quartier Senne, visite d'un atelier d'imprimeur pour compenser les activités culturelles nécessitant le Pass, lecture théâtre en présence de la comédienne Aurélie Trivillin, participation aux ateliers "Broll" (Zinneke parade)	
P2	Défection des formateurs et apprenants lors de la crise Covid	Renforcement des mesures sanitaires pour rassurer le public (nettoyage, détecteur de CO2...)	
P2	Services publics difficilement joignables depuis le Covid (numérisation des démarches administratives)	Recours à la permanence sociale	
P2	Décrochage de certains apprenants des suites du Covid	Mise en place des tables de conversation pour raccrocher le public (hebdomadaire)	

P1	Motivation des jeunes: équilibre entre moments conviviaux et activités d'apprentissage	Mise en place d'un système de parrainages par groupe d'aide scolaire (le parrain prend en charge un jeune en décrochage scolaire, rencontre avec les parents, détection des problèmes...)	Décrochage scolaire, repli sur soi, anomie sociale (40 énoncés)
P1	Jeunesse : difficulté de donner du sens aux activités citoyennes et de se projeter dans les missions plus larges de l'AMO	Consultation des jeunes pour donner du sens aux activités citoyennes	
P1	Retard scolaire conséquent de la crise sanitaire (2 -ème, 3 -ème primaires, CEB)	Recrutement de deux bénévoles supplémentaires, renforcement de l'organisation de travail (interventions de renfort)	
P1	Décrochage scolaire, échec, orientation scolaire abusive de jeunes conséquents de repli sur soi et de conduites de résignation	Mise en valeur du jeune lors des permanences scolaires, inculcation de la valeur du respect, activités de conscientisation (projets créatifs: création d'un bas-relief, carte de vœux, visite expo et sorties extérieures), rencontre avec une participante occupant une profession de prestige, activités d'enrichissement de la culture générale, activités ludiques, de découvertes de lieux culturels, stages durant les vacances scolaires...	
P1	Jeunes réduisant de plus en plus leur temps de participation aux permanences scolaires		
P1	Séjour remédiation : baisse des inscriptions conséquente de l'annulation de séjours résidentiels (un groupe non mixte constitué cette année)	Renforcement de la promotion des activités: flyers envoyés dans les écoles secondaires de la Ville de Bruxelles	
P1	Parcours scolaire chaotique ou inexistant avant l'arrivée de certains jeunes en Belgique	Mise en place d'un suivi pédagogique (au travers de fardes et de cahiers de suivi individuel), ce qui assure une continuité aux apprentissages acquis à l'EDD	
P1		Contacts avec les directions d'écoles et les équipes enseignantes pour mieux les informer des spécificités du public accueilli	
P1	Retard scolaire conséquent de la crise sanitaire	Séances de remédiation et travail particulier entamé avec le groupe CEB (aide individualisée)	
P1	Baisse de fréquentation des activités culturelles du mercredi	Implication des jeunes dans le choix des activités, développement d'autres centres d'intérêt	
P1	Favoriser la motivation chez les jeunes qui ont pris beaucoup de retard ainsi que de mauvaises habitudes après la longue période de confinement (angoisses et questionnements sur l'avenir)	Mise en place du projet « caméra de quartier » pour permettre aux jeunes de s'exprimer et d'extérioriser leurs angoisses	
P1	Manque de motivation chez les jeunes (cours en désordre, professeurs absents, matières non acquises, difficulté d'expression, pas de suivi des enfants fréquentant le spécialisé ou porteurs d'un handicap)	Ateliers de remise à niveau pour redonner confiance au jeune. Suivi individuel des enfants inscrits dans le spécialisé, recrutement d'une enseignante maîtrisant le langage des signes, coaching individuel...	
P1	Respect des règles de vivre ensemble (hygiène, matériel, disputes...)		
P1	Remise à niveau des jeunes intégrés dans le groupe CE1D	Extension de l'offre d'ateliers créatifs (jeux de rôle, dictons, saynètes)	

P1	Participation des familles, enfants évoluant dans des milieux précaires (pratique de la langue déficitaire, stéréotypes liés au genre, demande de suivi scolaire non résorbée)	Atténuation des origines structurelles des problématiques sociales pour éviter de stigmatiser les jeunes, respect des convictions des usagers, sensibilisation à la mixité du genre, recours à l'Arabe comme langue de contact (deux animateurs)	
P1	Difficultés pour certains jeunes d'exprimer et formuler leurs émotions, ce qui entraîne de la frustration	Activités récréatives, de découverte, culturelles, sportives proposées aux jeunes inscrits en soutien scolaire	
P1	Augmentation conséquente d'enfants présentant des troubles « dys- »	Prospection d'un subside afin de prendre en charge cette problématique spécifique	
P1	Démotivation et perte d'envie d'apprendre chez beaucoup de jeunes (Covid, dépendance aux écrans, absence des professeurs)	Augmentation des effectifs encadrant les jeunes du primaire et du secondaire	
P1	Irrégularité croissante des publics adolescents (démotivation, difficulté de concentration, sens donné aux études)		
P1	Violences verbales, non-respect des encadrants	Amélioration de la qualité de l'accueil dans le but d'enclencher une dynamique positive entre jeunes et encadrants (plaisir et amusement au centre du devoir)	
P1	Obstacles culturels endiguant la participation des jeunes aux activités artistiques et théâtrales		
P1-P2	Manque d'assiduité, absences répétées avec conséquences sur les apprentissages (bouleversement des rythmes d'apprentissage)	Mise en place d'entretiens individuels lors de l'inscription, signature d'un contrat d'engagement, travail spécifique autour des attentes et volontés de chaque participant, création d'un groupe WhatsApp pour chaque groupe, travail entamé en direction de l'outil agenda (noter les événements importants...), projets collaboratifs afin de stimuler les échanges et de créer une réelle dynamique collective	
P2	Apprenants prolongeant leurs vacances dans le pays d'origine		
P2	Public fragilisé par son parcours de vie : estime de soi, sentiment de culpabilité, séquelles psychologiques engendrant un sentiment de soumission	Échanges dans les groupes sur le vécu, le parcours, la situation dans le pays d'origine, la violation des droits humains	
P2	Image du pays d'origine exalté (repli communautaire)	Rencontres avec des personnes ressources (organismes défendant les droits humains), participation à certaines campagnes défendant les droits et libertés individuelles (logement, guichets numériques), activités valorisant la culture d'appartenance, sorties, ateliers créatifs...	
P2	Irrégularité du groupe P2	Renforcement du travail en atelier (réflexion collective sur les apprentissages, fixation de micro-objectifs, travail à partir des apports du public, choix des activités par les participants, évaluation régulière des groupes, travail en sous-groupes...)	
P2	Diminution de la fréquentation des publics (situation de vie précaire)	Poursuite des inscriptions afin de compléter le groupe, modification des horaires des ateliers (3 jours au lieu de 4 jours/semaine)	

P2	Absentéisme lié à la précarité, difficulté de vie, de santé, de dépendance, de consommation des écrans, prise en charge des tâches ménagères	Contact des apprenants irréguliers, entretien individuel et envoi des documents travaillés via WhatsApp	
P2	Manque de motivation lié aux difficultés d'apprentissage	Variation des activités et supports pédagogiques, davantage d'activités extérieures pour renforcer la cohésion du groupe	
P2	Difficultés d'apprentissage tributaires de troubles d'attention, de difficultés de concentration	Formations suivies chez Lire et Ecrire, travail d'accroche mettant au centre le plaisir et la confiance en soi	
P2	Gestion de l'agressivité des apprenants (bagarre, disputes, propos misogynes banalisés)	Rencontres individuelles avec les parties en dispute, médiation, orientation vers service spécialisé quand il faut (psychologue, addiction, traumatisme)	
P2	Irrégularité et apprentissages stagnant à l'endroit d'un public doté d'un parcours de vie difficile	Passage de la coordinatrice dans les classes afin de rappeler l'importance du suivi régulier de la formation	
P2	Absentéisme comme signe avant-coureur de l'abandon (Fle)	Réorganisation des horaires afin d'accorder davantage de temps libre aux apprenantes	
P2	Absentéisme plus important lors des ateliers et activités d'appropriation (surtout dans les groupes avancés)	Règlement d'ordre intérieur sous forme de pictogrammes (celui-ci attire l'attention sur l'ensemble des activités)	
P2	Remobilisation constante des publics	Travail thématique en intergroupe. Mutualisation des activités renforçant le sentiment d'appartenance	
P2	Absentéisme fréquent lié aux maladies (des participant-e-s eux/elles-mêmes et de leurs enfants)	Information sur les services de garde offerts par les mutuels	
P2	Irrégularité des publics en raison de la précarité financière, d'une santé fragile, de difficultés administratives	Mise en place d'un règlement propre au cours alpha/Fle (rappel des règles et des engagements réciproques)	
P2	Participation aux activités externes et mixtes endiguée par des barrières culturelles		
P2	Augmentation des personnes résidant dans des logements insalubres	Transmission des informations aux CPAS	
P4	Baisse de la fréquentation des « Dimanche à la maison » depuis quelques années, ludothèque peu utilisée		Dysfonctionnement dispositif cohésion sociale (10 énoncés)
P1	Balkanisation des projets en raison de l'instabilité financière du projet P1 (2 mi-temps à financer) et du recours systématique aux appels à projets. Les projets innovants entravent le travail qu'il faudrait poursuivre en alphabétisation	Développement de partenariats avec des acteurs externes (santé, santé mentale, accompagnement social, sports, porteurs de projets dans le quartier).	
P1-P2	Hétérogénéité des groupes	Appui sur les tests de positionnement pour constituer des groupes plus homogènes	
P1-P2	Besoin de formations adaptées à la prise en charge de problématiques spécifiques : addiction aux écrans		
P1-P2	Seuil forfaitaire trop bas pour stabiliser le personnel bénévole (1471 euros) et subside insuffisant pour recruter du personnel salarié	Demande d'une aide financière supplémentaire à la Ministre responsable de la Cohésion sociale, Soutien financier accordé par le service Jeunesse de la Ville de Bruxelles	

P1-P2	Difficulté à proposer de la formation continue à du personnel engagé par ailleurs dans d'autres responsabilités professionnelles		
P1-P4	Pôle EDD secondaire mis à mal par l'inflation et le retard de paiement des subsides	Mise en place d'un fonds de roulement qui viendra pérenniser les activités du pôle scolaire	
P2	Motivation des apprenants devant les exigences et contraintes du CPAS		
P2	Hétérogénéité de niveau au sein des groupes (malgré les tests de positionnement),	Approche interactive de co-construction permettant de valoriser les points forts des uns et des autres	
P2	Absence d'une vision globale de l'offre des cours d'alphabétisation en Région Bruxelloise		
P2	Discordance entre les envies, besoins des apprenants et les attentes du CPAS vis-à-vis de leurs bénéficiaires		
P1	Surconsommation des écrans consécutive de troubles de l'attention et d'apprentissage		Fracture numérique, éducation aux médias (9 énoncés)
P1	Précarité du matériel informatique (incapacité de répondre aux exigences scolaires)		
P1	Désarroi des parents devant la surconsommation des technologies numériques par leurs enfants (smartphone, réseaux sociaux...)	Réflexion entamée au sein de l'association pour étendre les ateliers d'éducation aux médias vers les parents	
P1-P2	Difficulté d'adaptation au travail Online	Formations basiques en informatique (individuelle), programme d'apprentissage informatique P1-P2	
P1-P4	Addiction aux écrans (réseaux sociaux, jeux vidéo, perte de la notion de temps, isolement)	Discussions entamées avec les jeunes quant à l'usage des réseaux sociaux	
P2	Reconversion des cours online (distanciel) vers le présentiel compliquée		
P2	Vulnérabilité des femmes par rapport à l'utilisation des outils numériques (mentalité conservatrice des maris, époux roms guettant l'usage des réseaux sociaux, âge avancé, manque d'outils numériques à la maison)	Aide à la création d'un courriel, un compte Facebook, recours à WhatsApp pour déjouer la surveillance des maris	
P2	Le passage au virtuel a essemé des difficultés techniques entravant les réunions avec les partenaires		
P2	Inflation et dématérialisation des services publics impactant fortement sur le pouvoir d'achat	Mise en place d'animations en présence d'une intervenante du service de médiation de dettes de Saint-Josse, animations abordant les questions de l'énergie	
P1	Manque de locaux pour organiser plusieurs ateliers le même jour		Manque de locaux et infrastructures (5 énoncés)
P1	Association inscrivant plus de 200 jeunes pour une capacité d'accueil de 50	Limitation des inscriptions à un plafond raisonnable	
P1	Contraintes liées à la gestion d'un espace partagé dans l'attente que l'association regagne ses locaux (remédiations individuelles compliquées, gestion du stress...)		

P1-P2	Manque de locaux, de moyens financiers pour couvrir la demande	Politique d'inscription prioritaire, orientation du public non retenu vers d'autres associations	Manque de moyens, appui secteur (6 énoncés)
P2	Manque de locaux et de matériel adapté	Salle d'activité commune exploitée, davantage d'activités à l'extérieur	
P1	Difficultés organisationnelles liées à la gestion d'un groupe de 70 enfants	Scission des horaires afin d'accueillir deux groupes séparément lesquels sont respectivement divisés en trois sous-groupes	
P1	Difficultés structurelles: petite taille de l'équipe et manque de moyens financiers	Prospection de moyens financiers ponctuels et appui sur les volontaires	
P1	Difficulté de prendre en charge la demande croissante d'activités culturelles du groupe fréquentant l'enseignement secondaire	Activités mensuelles + mise en place d'un atelier de conversation : « Je raconte »	
P1-P2	Charge administrative et absurdité des logiques de subventionnement	Gestion rigoureuse du poly-subventionnement	
P2	Projet « la Baraque aux délices » déforcé par l'absence d'une cuisine professionnelle	Collaboration avec l'asbl Rabi Jacob mettant à la disposition de l'association une cuisine professionnelle	
P2	Excroissance des demandes de cours en septembre	Orientation des publics vers des cours disponibles	Offre associative déficitaire (3 énoncés)
P1	Forte demande d'inscription en école de devoirs et activités extrascolaires (peu de structures de soutien scolaire dans le quartier)	Implication plus grande des parents dans l'accompagnement scolaire des enfants (réunions de parents trimestrielles)	
P1		Projet théâtre en collaboration avec Interpôle asbl présenté au Festival : « Tous migrants, tous citoyens » (initiation à l'art oratoire), participation à un stage slam à Noël (Article 27, Espace Magh)	
P1	Groupes d'enfants trop volumineux pour assurer le soutien scolaire dans de bonnes conditions	Constitution d'un groupe global encadré par 3 animateurs avant de les diriger vers des plus petits groupes	
P1-P2	Difficulté à construire et organiser des collaborations (échanges de participants, sentiment d'urgence, projets collectifs déforcés)		Partenariat/réseau dysfonctionnel
P1	Réadaptation du projet eu égard à l'accueil d'un groupe de primo-arrivants (aide scolaire, activités socio-éducatives, recherche de ressources...)	Mise en place des « ateliers Fle » (subventionné par la Cocof)	Prise en charge public spécifique (5 énoncés)
P1	Travail avec des publics primo-arrivants peu autonomes, fréquentant des classes non adaptées, nécessitant un accompagnement individualisé	Création d'outils permettant d'aborder l'alphabétisation et la lecture de manière ludique	
P1	Augmentation de la demande d'aide de suivi scolaire pour les primo-arrivants	Partenariat avec une association pouvant accueillir jusqu'à 40 primo-arrivants (Chomhier asbl)	
P2	Crainte des sans-papiers de participer aux activités extérieures		
P2	Prise en charge d'une dizaine de demandes émanant des classes Daspa	Orientation du public vers Actiris, les organismes ISP	
P1	Difficulté à trouver du personnel disponible et disposant de compétences adaptées	Direction des offres d'emploi vers les hautes écoles et universités, entretien de bonnes relations avec les professeurs	

P1	Charge de travail liée à la logistique du soutien scolaire	Renforcement de l'organisation pour maximiser les places du soutien scolaire	Ressources humaines (20 énoncés)
P1	Difficulté de recruter des animateurs pour assurer la permanence scolaire	Ouverture des postes d'animateurs à des étudiants en dernière année d'apprentissage pédagogique (Hautes écoles)	
P1	Ressources humaines insuffisantes pour prendre en charge les difficultés scolaires (bénévoles sans formation spécifique ou formation spécifique manquante...)	Recrutement de nouveaux bénévoles	
P1	Difficulté liée à l'absence de la coordination	Tâches reprises en partie par une animatrice, un comptable et la présidente du CA	
P1	Emplois subsidiés limités à des mi-temps, ce qui augmente les heures supplémentaires	Réorganisation des horaires de travail offrant une heure de travail supplémentaire aux animateurs	
P1	Manque de bénévoles pour assurer quotidiennement le suivi scolaire	Recours aux stagiaires pour renforcer le soutien scolaire	
P1	Plusieurs départs de bénévoles au sein d'une association	Annonces multipliées pour recruter de nouveaux bénévoles	
P1	Départ de la référente pédagogique	Reconstitution d'une nouvelle équipe d'encadrement	
P1	Disponibilité des encadrants qualifiés pour prendre en charge le soutien scolaire, participer aux réunions d'équipe	Communication efficace au sein d'un groupe WhatsApp, rédaction de PV de réunion destinée au personnel qui n'a pu assister aux réunions	
P1-P2	Gestion du personnel bénévole et difficulté de recruter des encadrants qualifiés (renforcée avec le Covid)		
P1-P2	Demande croissante d'inscriptions impossibles à prendre en charge	Partenariat avec le Centre Tour à Plomb, la Maison de quartier Anneessens pour accueillir les publics alpha	
P2	Projet « lectures interactives » déformé par l'absence du référent bénévole	Deux membres du personnel ont repris le projet	
P2	Renom d'un bénévole	Groupe confié à une nouvelle formatrice	
P2	Personnel manquant de disponibilité et de temps de travail pour assurer convenablement les activités en alpha	Recours aux heures supplémentaires ou travail en binôme.	
P2	Faute d'un personnel administratif stable, les formatrices dans l'obligation d'assurer d'autres tâches que celle de la formation	Augmentation du temps de travail de l'assistante administrative (tests de positionnement, gestion des flux de bénéficiaires...), appui sur les psychologues et les travailleurs sociaux occupant Entraides des Marolles	
P2	Gestion des bénévoles (instabilité, turn-over important)	Engagement du bénévole sur une période minimale 6 mois, offres placées sur les plateformes de volontariat	
P2	Manque de temps de préparation des formations et des sorties dans le cadre des mi-temps affectés à la cohésion sociale	L'organisation de réunions d'équipe hebdomadaires permet un meilleur partage et transfert d'outils d'apprentissage. Les formatrices sont ainsi moins isolées face à leurs objectifs pédagogiques	
P2	Gestion des groupes lorsqu'une formatrice est absente	Mise en place d'un dispositif de répartition des apprenant-e-s au sein des autres groupes en cohérence avec leurs niveaux respectifs.	

P2	Reprise des groupes d'apprentissage après un congé de maternité	Augmentation des sorties, jeux de société, cours sous forme d'ateliers participatifs	Soutien parental (13 énoncés)
P1	Difficulté de mobiliser les parents	Collaboration avec Mado Nord et Nota Bene : cycle de soutien à la parentalité et scolarité	
P1	Pression scolaire sur les parents et les enfants depuis le covid (retard scolaire)	Organisation du "Café parents" avec le groupe scolarité de la CS des Marolles	
P1	Focalisation des jeunes et parents sur les devoirs laissant de côté l'alphabétisation et les connaissances de base	Mise en place d'ateliers collectifs d'alphabétisation et d'amélioration du français	
P1	Parents éprouvant des difficultés en français, ne participant pas aux activités sortant de leurs habitudes	Collaboration avec Vie féminine pour animer des tables de conversation	
P1	Absence des parents, contacts plus rares lorsque le jeune passe en secondaire	Débat avec les parents sur les usages des réseaux sociaux (harcèlement) et l'importance de préserver un contact avec l'association	
P1	Parents dépassés par la reconversion numérique des évaluations scolaires (application smartschool)	Pour faciliter le suivi des enfants, les parents sont prévenus au moment de la remise des bulletins	
P1	Orientation scolaire: divergence entre le choix du jeune et celui des parents	Entretien et coaching parental afin de sensibiliser les parents au choix de l'enfant	
P1	Réintégration lente des mamans au sein du projet	Partenariat avec un centre de guidance pour accompagner les parents	
P1	Parents réticents à envoyer leurs enfants vers des structures dont ils ne connaissent pas le personnel		
P1	Absence des parents lors des réunions, communication compliquée avec eux	Parents incités à prendre en charge certaines tâches afin de les impliquer dans la vie de l'association (aide aux devoirs, jeux), effort particulier en direction des mamans via les ateliers cuisine, rédaction d'une charte visant à conscientiser les parents devant leurs responsabilités	
P1	Pression exercée par les parents afin que l'association renforce les compétences scolaires au détriment des activités ludo-artistiques		
P1-P2	Difficulté à rétablir une relation avec les parents (conséquences du Covid, des mesures de restriction)	Organisation d'activités en famille à l'extérieur (parc, forêt, jardin), diffusion d'un questionnaire via WhatsApp, mise en place d'un café parent avec d'autres associations du quartier, réunions de parents	
P1-P4	Communication avec les parents et réceptivité au travail de l'association très compliquées	Reprise des actions familles (l'association aimerait cependant renforcer le pôle des activités de soutien parental)	Travail social de qualité (5 énoncés)
P1	Difficulté de mesurer l'impact du soutien scolaire	Maintien des objectifs scolaires tout en développant du travail social soucieux du bien-être des jeunes	
P4	Activités intérieures: renforcer les données liées au profil du public accueillis lors des événements (volume, résidents du quartier, appréciation des spectacles organisés)		

P4	Renforcer la communication autour des évènements organisés (programmation)		
P4	Meilleure adéquation entre l'offre d'activités, profil public, disponibilité...		
P4	Activités extérieures: difficultés liées à l'investissement de plusieurs lieux d'activités réclamant le déplacement du public	Appui sur la musique à l'extérieur pour attirer les passants	
P1	Motivation des jeunes: équilibre entre moments conviviaux et activités d'apprentissage	Recours au travail de rue pour les jeunes davantage marginalisés (accompagnement individuel)	

6-5 Points forts des actions associatives initiées en 2022

Les difficultés confrontées aux opérateurs de projets de cohésion sociale ne les empêchent pas de développer des pratiques visant à surmonter ces obstacles. Parmi les points forts du secteur, on peut au moins citer :

1) La diversité et la qualité des actions citoyennes : tournoi de foot avec les jeunes du centre Fedasil, balade exploratoire à la découverte des associations du quartier, musique de rue (instruments de musique et animations ciblant habitants et jeunes Mena), atelier abordant les questions identitaires, atelier « les écrans en question » (éducation aux médias), projet IKIGAI (réflexion sur les zones de confluences entre passions et projets professionnels), atelier « Racisme d'Etat » (discriminations abordées à l'aune des violences institutionnelles), Fête des femmes et des mères, Journée de l'Europe, Journée des Droits de l'enfant, atelier de sensibilisation « don de sang », ateliers prévention santé (en présence de virologues, psychologues, coach sportif), ateliers théâtraux (écriture de saynètes sur des sujets d'actualité), visites des institutions publiques (Parlement Bruxellois, Hôtel de Ville, quartier européen), forums des délégués (démocratie mise en pratique dans l'association), tables de conversation (débat sur des sujets d'actualité), atelier « Mercredi citoyen » (abordant des thématiques telles les inégalités liées à la santé), « Journal du Caria » (élaboré par les adultes), atelier « fanzine thématique », atelier philo (apprendre à mieux s'exprimer, mettre des mots sur le ressenti, déconstruire les discours...), ateliers sur les valeurs (réflexions sur le thème des valeurs), atelier pédagogie du projet Babel (apprentissage de la solidarité, définition de l'identité, développement de l'autonomie), Conseil de jeunes et des enfants, initiation à des jeux coopératifs, analyse du JT et d'émissions radio, rencontre avec scripte, un journaliste, atelier « radio Marie-Christine » (en partenariat avec Graphoui asbl), émission radio (Gesl/Picol), animation « cellule Prérad » (prévention de la radicalisation), « Magazine des jeunes » (les jeunes se penchent sur l'actualité des sciences, des technologies et phénomènes de société), projet « Place de vos droits » consistant à rassembler des travailleurs sociaux à la Place Émile Bockstael afin de résoudre les problèmes rencontrés par les habitants du quartier (outreach), groupe de jeunes intégrant le Conseil participatif de l'école Saint-Louis, projet « la fabrique d'information EDD » : réalisation de deux capsules sur la thématique de l'école et l'immigration, « Journal des enfants » (version numérique rédigé par les enfants dans le quartier Nord), animations avec Cultures et Santé et Awsa-Arabic Women Solidarity Association (Droits des femmes), fête de quartier « Femme en mouvement » (Journée internationale de Lutte pour les Droits des Femmes), animation de Bruxelles Propreté, Journée inter-associations, rencontres avec personnalités politiques de la Ville de Bruxelles (Mme Hariche), avec des étudiants faisant des recherches sur le parcours de migrants, partages de parcours professionnels, atelier dédié à la biodiversité et l'environnement (atelier Potager), distribution de repas aux publics démunis et récoltes de denrées alimentaires auprès des commerçants du quartier...

2) Qualités des sorties extérieures, des activités d'appropriation, des ateliers socio-créatifs : éducation par la poésie, atelier contes avec des animaux, atelier de découverte scientifique, atelier décoration des œufs, fête du costume traditionnel roumain, atelier de poupées traditionnelles, atelier fruits et légumes de saison, module dédié à la Belgique

et son histoire, visites des musées (Sciences naturelles, de la BD, des Égouts, des Instruments de musique, Musée National de l'Automobile, de l'Armée et de l'Histoire militaire, de l'Illusion, du Chocolat...), visites des Serres royales, atelier de cuisine (femmes au foyer), atelier d'expression musicale, mise en place d'une chorale/Groupe « The Heart Voice » constituée d'une dizaine de filles et garçons de 13 à 18 ans, module de gestion mentale (méthode de travail), projet « mobilité en ville » (apprentissage du déplacement autonome dans la ville, du vocabulaire spécifique à la mobilité, de la signalisation), projet « Tous à vélo » ciblant des publics ne savant pas rouler à vélo, atelier ciné à la carte, marionnettes-philosophe), atelier lecture, atelier psychomotricité, atelier yoga et médiation, atelier développant les capacités d'expression des enfants, atelier nature (enfants en synergie avec la faune et la flore), stage de rap et de slam, stage de théâtre orienté sur l'improvisation, fêtes de quartier (Créa-caria, Marolles ma Diversité, la fête des Lumières, fête des voisins, fête de la soupe...), activités de sensibilisation à l'environnement, atelier « le double en nous » (espace de parole s'appuyant sur un haïku personnalisé), ateliers gastronomiques « la baraque aux délices », visite de la ferme « Nos Pilifs », jeux d'aventure, sortie au Cirque Bouglione, sortie « Plaisirs d'hiver » (marché de Noël de la Ville de Bruxelles), visite de la fresque Vandergoten à Laeken, les activités « d'expression de soi » (beatbox, création d'instruments de musique...), activités organisées par les services médicaux, sociaux, de promotion de la santé, voyage à Namur pour renforcer l'autonomie des apprenants (mobilité), atelier magie, Festival EDD secondaire Interpôle (cofinancé par le DASC), ateliers créatifs et découverte de différentes techniques artistiques (atelier de fabrication de marionnettes, atelier peinture, atelier d'écoute musicale, atelier culinaire), jeux de parcours avec des énigmes, épreuves de logique et physiques, atelier bande dessinée à partir de personnages imaginés par les enfants, création d'une fresque qui parle (fresque de 6 m2 dressée sur le parvis Utopie : les habitants s'expriment librement sur le droit des femmes), jeux de langage (en partenariat avec la Maison de la Francité), projet photo exposé au Festival Propulsion, projet « Territoires d'images et de mots » (réflexion autour de la pratique du conte, mise en récit), rencontre avec Marcel et Bella, enfants cachés durant la 2e guerre mondiale, découverte avec eux des pavés de la Mémoire (rue Haute), visites d'expositions (son et lumière sur les œuvres de Klimt, Dino Alive sur les dinosaures, Le Petit Prince ...), participation à la Zinneke Parade, rencontres avec des personnes ressources venant d'organismes défendant les droits humains (Amnesty International, Syndicat des locataires, Association Info Gaz, Promotion des droits sociaux, SOS Migrants...), activités de valorisation de la culture d'appartenance (plats culinaires, costumes folkloriques, traditions particulières), évènement mensuel « Dimanche à la maison » organisé à Laeken (thématiques : « Numérika », « S'envoler », « À hauteur d'enfants », « Cosmogonies »), cours d'expression scéniques sur le thème de l'immigration, pièce de théâtre « Mi-grand, Mi-petits » présentée au festival « Tous migrants, tous citoyens » (en collaboration avec la Compagnie des Nouveaux disparus)...

3) Le travail social avec des publics spécifiques: actions ciblant spécifiquement les roumanophones, ressortissants des pays de l'Est, les populations désireuses d'obtenir un statut légal en Belgique, les publics subsahariens, les seniors arrivés en Belgique par regroupement familial (pays de l'Est), la communauté rom (femmes Roma, musiciens de rue),

la communauté Dom, les primo-arrivants non scolarisés dans les classes Daspa, les Mineurs non accompagnés, les publics invisibilisés (travail de rue), les ateliers d'aide à la réussite ciblant les jeunes ayant des problèmes comportementaux, le séjour résidentiel ciblant des jeunes en difficulté scolaire (remédiation), les jeunes fréquentant l'enseignement supérieur, les cours de néerlandais pour les élèves fréquentant les écoles néerlandophones, les jeunes marqués par des traumatismes et les souffrances de l'exil, les rencontres avec des seniors belges (en partenariat avec « Âges et transmissions asbl », rencontres de travailleurs sociaux pour discuter des cas de santé mentale (Centre Sésame, Antonin Artaud), les publics sans-papier, les ateliers préparant au CEB et au CE1D (sixième primaire, deuxième secondaire), stage estival de français intensif pour FLE débutant en groupe mixte (public non habituel de l'association), cours de français ou de remédiation aux employés de l'Espace Social Téléservice (article 60, personnes en ISP), travail avec des enfants évoluant dans des familles monoparentales, accueil de jeunes venus d'associations tels que Jeunes aidants proches (aidant proches), Caritas (Mena), Service d'Aide à la Jeunesse, ateliers « FLE créatif » ciblant un groupe de primo-arrivants, atelier accompagnement méthodologique, des relectures/corrections de TFE ou rapport de stage (en perspective), enfants nés en Espagne ou en Italie venus vivre en Belgique avec leurs parents...

4) Les activités de soutien parental : permanence individuelle réservée à l'accueil des parents, rencontres collectives visant à évaluer le projet pédagogique et activités avec les parents, rencontres thématiques sous forme de conférences dédiées aux parents (en présence d'un intervenant externe), Conseil de parents-délégués (intégration des parents dans la vie active de l'association), activités sportives pour les mamans, ateliers informatiques pour les mamans (compréhension de l'application « smartschool » utilisée dans les écoles), cafés-parents abordant des thèmes spécifiques (ex : « je te dis non car je t'aime »), service de médiation scolaire et familiale (intervention dans les écoles à la demande, accompagnement individuel, résolution d'une problématique familiale), petits déjeuners avec les parents afin de constituer un Comité de parents actifs sur les enjeux scolaires, Comité de parents participant à la cogestion d'une école de devoirs, ateliers parents-adolescents, permanence-accueil destinée aux mamans, Coalition des parents des milieux populaires (soutien des collectifs de parents dans leur rapport avec l'école, transmission de leurs revendications vers le politique : Manifeste des parents), rencontres avec les enseignants pour démontrer que les parents assument leurs responsabilités, petits déjeuners interculturels, atelier de soutien parental en collaboration avec la médiation scolaire de Bravvo, Nota Bene, la Mado Nord, l'AMO de NOH et la MJ de NOH (ateliers thématiques : déceler le potentiel de mon ado sur base de l'outil « les intelligences multiples », quelles sont mes forces en tant que parent ? Comment motiver mon ado à être motivé ?)...

5) Les projets de sensibilisation aux technologies numériques et d'éducation aux médias : ateliers informatiques (connaissance de base en NTIC), atelier d'initiation à l'ordinateur (familiarisation du public avec un ordinateur), atelier d'apprentissage des outils bureautiques (logiciels de traitement de texte), atelier d'apprentissage de la messagerie électronique, atelier de découverte des outils numériques pour la vie quotidienne (gestion des finances, e-commerce et achats en ligne, gestion des rendez-vous et des tâches), atelier techno-créatif et robotique (usage créatif

de technologies numériques), cours d'informatique axé sur les besoins de la vie quotidienne, participation aux manifestations contre « l'ordonnance numérique », permanence informatique assurée par un informaticien public du service Alpha Tic de Lire et Ecrire, atelier EPN à la bibliothèque de Laeken, atelier informatique en partenariat avec Espace cultures et développement asbl (intervention hebdomadaire d'un formateur), atelier informatique (initiation à Word, Excel, lunettes VR en réalité virtuelle)...

6-6 Rapport entre offre associative et besoin des publics

Globalement, l'offre associative est en mesure de faire face aux problèmes du public fréquentant les activités financées dans le cadre de la politique communale de cohésion sociale, à deux réserves près :

- a) La répartition actuelle des projets de cohésion sociale sur le territoire communal bien qu'ayant concentré les moyens sur les périmètres prioritaires ne couvre que partiellement voire, pas du tout certains secteurs tels que Haren (concentrant des familles nombreuses), Houba, Cité-Modèle (absence de projet de cohésion sociale), Heembeek (3 projets actuellement financés), sans oublier les efforts à maintenir en direction des publics de Laeken (petite enfance, jeunesse, primo-arrivants), Anneessens (jeunesse et primo-arrivants) et le quartier Nord (sites de logements sociaux).
- b) Les actions développées par les opérateurs de projets de cohésion sociale agissent globalement sur le renforcement des compétences linguistiques et scolaires des publics, le développement de leurs capacitacions de même que sur des aspects plus symboliques tels que la confiance en soi, l'estime de soi, l'esprit de coopération et les liens de solidarité. Elles ne peuvent malheureusement pas apporter des réponses aux attentes d'un public recherchant un logement adapté, un emploi durable ou à être régularisé sur le territoire belge. Face à ces défis de taille, il n'est pas rare que la résignation s'installe devant la tentative de prise en charge de problématiques perçues comme insolubles sur le terrain.

7- SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

La Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de Cohésion sociale 2016-2023 institue les modalités « d'évaluation minimale » en matière de Cohésion sociale. Pour l'année 2022, les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre un rapport d'activité non exhaustif (7 questions générales)

A- Etat des lieux des actions associatives communales

En 2022, les 32 projets intégrant le programme communal des projets de cohésion sociale desservaient un total de 43 actions prioritaires : 25 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

Selon les registres d'inscription, 2.092 jeunes ont fréquenté les 25 actions de soutien scolaire en 2022 (48,60% de garçons/51,4% de filles), 1.662 adultes ont fréquenté les 14 actions d'Alpha-Fle (35,26% d'hommes/64,74% de femmes) et 1551 personnes ont participé aux activités proposées par les 4 projets de vivre ensemble.

128 difficultés ont été rapportées par les opérateurs de projets de cohésion sociale. Sans les énumérer toutes, elles peuvent globalement être rangées dans l'ordre de priorité suivant :

Les problématiques liées au décrochage scolaire, le repli sur soi et l'anomie sociale des publics (40 énoncés) : parcours scolaires chaotiques, retard scolaire conséquent, fréquentation des activités culturelles en baisse, mauvaises habitudes héritées des deux périodes de confinement, manque de motivation chez les jeunes, augmentation des troubles « dys », violence verbale et non-respect des encadrants, repli sur soi et image du pays d'origine exaltée, parcours de vie traumatique, irrégularité des publics alpha, problèmes de santé,...

Les difficultés liées au manque ou à la gestion compliquée des ressources humaines (20 énoncés) : difficulté à trouver des bénévoles qualifiés, stables, manque de personnel permanent, surcharge de travail et augmentation des heures supplémentaires, absence d'une coordination (congé maladie), disponibilité des encadrants qualifiés pour l'association, demande croissante que les équipes ne peuvent pas prendre en charge, manque de personnel administratif, manque de temps de préparation pour les cours, difficulté de suivre des formations, statuts ACS défrayés à 95% et plafonnés à des niveaux de qualification non adaptés à la réalité de terrain

Les difficultés liées au déficit des activités de soutien parental (13 énoncés) : mobilisation des parents très compliquée, pression scolaire exercée sur les parents, déléguée aux responsables associatifs, focalisation sur les compétences scolaires au détriment de l'épanouissement du jeune, parents dépassés par la reconversion numérique du suivi scolaire, divergences

entre jeunes et parents dans le choix du parcours scolaire, absence des papas et réintégration lente des mamans au sein du projet associatif, parents réticents lorsqu'ils doivent confier leurs enfants à des référents qu'ils ne connaissent pas, difficulté d'établir une relation durable avec les parents, réceptivité au travail accompli dans l'association compliquée...

Les difficultés liées à la fracture numérique et l'éducation aux médias : surconsommation des écrans accompagnée de troubles de concentration, précarité du matériel informatique, adaptation au travail Online, mentalité conservatrice des hommes devant l'usage féminin des réseaux sociaux, dématérialisation des services publics, reconversion des cours présentiels en distanciel...

Les difficultés liées aux dysfonctionnements du dispositif de cohésion sociale : balkanisation des projets en raison de l'instabilité financière des associations et du recours abusif aux libertés subsidiées (multiplication des appels à projets), hétérogénéité des groupes alpha, besoin de formation répondant à des problèmes spécifiques (addiction aux écrans, cyberharcèlement...), seuil forfaitaire trop bas pour stabiliser les bénévoles (1431 euros/an), formation continue compliquée pour du personnel engagé dans d'autres responsabilités professionnelles, contraintes des politiques d'activation (Cpas) sur la motivation des apprenants, absence d'une vision globale de l'offre des cours d'alphabetisation en Région Bruxelloise.

Ces difficultés n'empêchent pas le secteur de générer des pratiques visant à surmonter ces obstacles. Parmi les points forts du secteur, on peut au moins citer : *la diversité et la qualité des actions citoyennes, la qualité des sorties extérieures, des activités d'appropriation, des ateliers socio-créatifs ; la capacité de prendre en charge des publics spécifiques* (publics Roma, Dom, pays de l'Est, seniors, jeunes mineurs non accompagnés, primo-arrivants non scolarisés dans les classes Daspa, public invisibilisé (via le travail de rue), jeunes présentant des troubles comportementaux, élèves fréquentant les écoles néerlandophones, cas de santé mentale... ; *les activités de soutien parental* (même si beaucoup reste à faire), *les projets de sensibilisation aux technologies numériques et d'éducation aux médias*

Concernant les besoins identifiés sur le terrain :

- les opérateurs de projets de soutien scolaire insistent sur le décrochage scolaire et les difficultés d'apprentissage des jeunes (troubles d'attention, logopédie...), la nécessité d'un soutien éducatif permettant aux parents d'accompagner les adolescents, le décalage entre la culture d'accueil et la culture du pays d'origine (parents), la maîtrise rudimentaire de la langue française (parents et enfants) accompagnant des phénomènes de « honte de soi », la mauvaise compréhension du système scolaire, la communication compliquée entre parents et enseignants (certains parents réclament l'intégration de « l'apprentissage des relations parents-enseignants dans la formation des enseignants »), les conditions de vie non adaptées au travail scolaire dans certains ménages (logement insalubre, vie affective tourmentée, confiance en soi), la dynamique de l'ensemble de ces phénomènes dans les quartiers populaires, le besoin de renforcer la participation locale : inclusion des jeunes et des parents dans la vie du quartier Anneessens (comité de quartier,

participation aux réunions consultation communale), une meilleure connaissance des droits sociaux (jeunesse des quartiers populaires), la lutte contre la sédentarité et le surpoids, le développement d'aptitudes physiques par la pratique et la découverte de sports divers, l'explosion des factures énergétiques, la problématique de l'alimentation saine (goûters non adaptés aux recommandations de l'ONE), les violences et agressions contre le personnel encadrant

- les opérateurs de projets d'alphabétisation insistent sur la pauvreté du langage, la transition compliquée entre l'alpha et la formation qualifiante, la nécessité pour les apprenants de trouver un emploi définitif ou temporaire, la participation difficile à des activités culturelles, la faible littératie des publics en santé, technologie numérique, langue, pratiques culturelles, actualité politique, accroissant la précarité socio-économique d'adultes privés d'autonomie et de droits sociaux, les apprenants confrontés à des difficultés familiales (aidant proche, adolescent sombrant dans la délinquance, violence conjugale...), le repli communautaire.

- Le repli sur soi, la contraction des normes, le conservatisme culturel et social sont fortement décriés par les porteurs de projets de vivre ensemble et de soutien scolaire (particulièrement sur les sites de logements sociaux): repli des jeunes dans les frontières géographiques du quartier, ghettoïsation rampante, mixité de genre compliquée, pression sociale exercée sur les femmes, entassement des publics exclus dans certaines écoles, stigmatisation des jeunes résidant à proximité des logements sociaux, indigence culturelle, désintérêt pour la culture, repli nationaliste, phénomène de bandes urbaines et rivalités territoriales. Ces problématiques appellent nécessairement des initiatives démultipliant les médiums et moyens d'expression dans ces quartiers (fête de quartier, pratiques artistiques, brocantes, voyages...).

Concernant les défis à relever dans le secteur, les opérateurs de projets de cohésion sociale mettent à l'avant *les enjeux liés à l'accès à la culture et au bien-être* (soutenir davantage les projets créatifs et d'expression, les activités sportives, politique d'inclusion culturelle des adolescents, la dédramatisation des enjeux scolaires en vue de renforcer la culture en tant que vecteur de transmission de savoir et d'émancipation) ; *les enjeux liés au repli sur soi, l'irrégularité et l'anomie sociale dans certains quartiers* (démotivation alarmante des enfants, irrégularité des apprenants en alpha, absentéisme des professeurs, refus de participer aux activités externes (obstacles culturels), les difficultés de vie, la nécessité de renforcer le lien social), *les enjeux liés aux conséquences de la pandémie* (la réadaptation au présentiel après le passage des activités en distanciel, les difficultés de resocialisation tributaires du confinement, les retards scolaires non résorbés après le déconfinement, l'adaptation aux conditions changeantes et aux protocoles sanitaires successifs (début 2022), la perte de l'habitude des sorties culturelles, l'arrêt définitif des activités en ligne), *les enjeux liés au décrochage scolaire* (sens donné à la scolarité, parents débordés, absence de perspective chez les jeunes, angoisse parentale, rattrapage compliqué des lacunes scolaires, gestion des enfants agités, ayant du mal à rester concentrés sur une tâche, le décrochage scolaire et les troubles « dys » préoccupant dans le quartier Senne, le taux d'échec en secondaire (CE1D), *les enjeux liés à la fracture numérique et l'éducation aux médias* (inclusion digitale des publics non francophones, faible maîtrise des outils numériques, manque de matériel à la maison, suivi scolaire numérique (application Smartschool), lutte contre le cyberharcèlement et les fausses croyances, difficulté d'identifier les sources d'information, *les enjeux liés au financement*

du secteur (absence de trésorerie, lutte contre l'augmentation des prix de l'énergie, suivi des dossiers financiers du secteur associatif, coût croissant des salaires, besoin de financer des permanents pour consolider le projet), *les enjeux liés au soutien parental* (parents dépassés par les bouleversements de la société : inflation, Covid, insécurité, mobilisation des parents, absence d'un environnement sécurisant pour accueillir les parents et les enfants, intérêt pour la dimension éducative et préventive du projet de l'association (contribution de l'ensemble des activités à l'épanouissement du jeune), collaboration entre parents et écoles compliquée.

Problèmes qui ont émergé durant le dernier quinquennat : politique de gestion de la diversité malmenée par les politiques de revitalisation urbaines (effet de gentrification), accompagnement sociojuridique des publics en demande de régularisation, gestion du parc informatique au sein des associations, soutien apportée aux sans-papiers (notamment dans le quartier Dixmude-Béguinage), problématique des demandeurs d'asile circulant à proximité du Petit-château (files interminables en 2022), l'enclavement des sites de logements sociaux et le phénomène de contraction des normes qui l'accompagne dans ces quartiers, les primo-propriétaires fraîchement installés au centre-ville (peu de contacts avec les habitants du quartier), le décrochage scolaire des jeunes vivant dans des ménages séparés, l'aide scolaire néerlandophone (pénurie), la nécessité de l'interprétariat social, littératie des publics alpha/Fle (accompagnement social des primo-arrivants dans les démarches administratives), suivi des dossiers de régularisation, charge administrative exercée par le CPAS, pression des politiques d'activation (demande d'attestation, motivation des apprenants, augmentation de charge de travail dans les associations)...

Concernant les besoins qui mériteraient d'être abordés via une approche intersectorielle, soulignons le besoin d'accompagner les difficultés scolaires de certains jeunes par un appui individuel (psychologue, logopède, sophrologue,...), une meilleure transition du public Alpha/Fle vers le champ de l'insertion socioprofessionnelle (ISP/associations), les méthodologies palliant l'instabilité des bénévoles (Actiris, Credasc, associations), les jeunes privés de classes Daspa et les méthodes renforçant le suivi scolaire des primo-arrivants (écoles-associations), les contraintes exercées par les mesures de proactivité sur le secteur de cohésion sociale (CPAS-associations)

La distribution géographique de l'offre associative reflète relativement bien les besoins du terrain. L'axe Pentagone Ouest-Nord-Laeken cumule toutes les difficultés. L'ensemble des opérateurs financés actuellement en Cohésion sociale sont actifs dans ces périmètres d'intervention. Le budget communal est ventilé assez équitablement sur l'ensemble des opérateurs de projets si l'on tient compte du volume d'actions reconnues par quartier. Au regard du Diagnostic local des besoins communaux (2021), les projets de cohésion sociale gagneraient à s'étendre vers les quartiers Houba, Heysel, Martyrs, Haren pas encore intégrés dans le contrat communal (P1-P2-P4). Un appui supplémentaire en direction des sites de logements sociaux est également nécessaire, particulièrement à Cité Modèle, Versailles, Anneessens, Chaussée d'Anvers et Querelle.

B- Analyse des problèmes et besoins sur le territoire communal

Rédigé en 2021, le Diagnostic local des besoins communaux a permis d'identifier les attentes des publics fréquentant les projets de Cohésion sociale. L'analyse des variables sociodémographiques donne à voir une dynamique territoriale attirant l'attention sur :

- l'accroissement de la population résultant de l'exode des petites classes moyennes dans les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (Heembeek, Haren, Mutsaard). Cette dynamique génère des besoins : accueil petite enfance, soutien scolaire, activités socio-créatives.

- Les nouveaux résidents qui s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen) à proximité des fonctions dites spécifiques : institutions européennes et universités. Ces ménages instruits adoptent un usage stratégique du territoire communal. L'un des enjeux du vivre ensemble relève probablement d'un décroisement de ces populations polyglottes, jouissant d'un mode de vie global mais absentes des locaux associatifs.

- Le Pentagone Ouest, sa prolongation vers le quartier Nord et Laeken concentrent toutes les difficultés : sites de logements sociaux, concentration des populations étrangères (Afrique, Asie, Europe de l'Est et méridionale), des primo-arrivants, des ménages inactifs, des familles nombreuses, redoublement scolaire alarmant, jeunesse désœuvrée, forte densité de population, taux de chômage et nombre de demandeurs d'emploi inoccupés largement supérieurs à la moyenne régionale. D'ores et déjà ciblés prioritairement par la commune, ces quartiers appellent un renforcement des actions de soutien scolaire, d'alphabétisation, de vivre ensemble, la création de places d'accueil et de gardes d'enfants supplémentaires.

- Les sites de logements sociaux (Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle) se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quel que soit le niveau de vie de l'environnement local (particulièrement les sites Versailles, Querelle et Cité modèle).

- La corrélation entre les niveaux supérieurs d'instruction et l'espace résidentiel est significative au niveau communal. C'est elle qui ordonne les disparités territoriales de l'espace communal, ses conséquences en termes d'inégalités sociales au regard de l'autonomie et du capital culturel que partagent ces ménages instruits en plus des espaces et mode de vie relativement similaires. En conséquence, le ciblage territorial en matière de Cohésion sociale reste prioritaire.

- Le diagnostic local vient globalement conforter les recommandations émises dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles : nécessité de résorber une fracture numérique exacerbée fortement par la pandémie, centralité de la scolarité ; nécessité d'une participation accrue des parents à la vie scolaire ; nécessité de lutter davantage contre le décrochage scolaire précoce des enfants ; nécessité de développer les lieux d'apprentissage et de maîtrise suffisante de la langue française (priorité des quartiers populaires) ; actions permettant aux publics d'accéder à des pratiques

culturelles élaborées et d'exposer leurs talents ; l'éducation aux médias afin de prévenir les phénomènes d'emprise, de dépendance aux écrans, complotisme ; nécessité de renforcer le partenariat local et de dynamiser l'échange de bonnes pratiques entre membres-opérateurs

Les attentes du secteur en matière de politique régionale de cohésion sociale convergent autour de quatre points : a) les opérateurs en attente d'une plus grande expertise locale en matière de Cohésion sociale, b) d'une coopération plus forte entre acteurs et dispositifs locaux : actions redonnant du pouvoir d'agir aux habitants des quartiers (comités d'habitants, rencontres avec les personnalités politiques locales, appui sur des structures familiales des habitants du quartier), c) d'une rationalisation financière plus efficace et d'une économie des tâches administratives, d) d'une meilleure prise en charge des publics spécifiques : permanences des écrivains publics, personnes à mobilité réduite, formations répondant à des besoins spécifiques, insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants.

C- Recommandations

Le soutien parental comme projet transversal : avec plus de quarante énoncés, les difficultés dénonçant l'irrégularité, le décrochage scolaire, le repli sur soi et l'anomie sociale des publics sont particulièrement élevées dans les rapports. Ces obstacles reviennent chaque année, leur caractère exacerbé en 2022 s'explique par la précarisation des publics associatifs consécutive de la crise sanitaire (début 2022) et de l'inflation (pouvoir d'achat, coût élevé des prix de l'énergie). Faute de moyens et dans l'attente de la revalorisation du secteur (procédure d'agrément), nombreux travailleurs sociaux éprouvent un sentiment d'impuissance en face d'usagers éreintés par leurs conditions de vie ou l'excroissance des difficultés scolaires (les plus jeunes), ce qui priorise le renforcement des capacités des publics, un des rares leviers du secteur. Or, les remontrances à l'égard de l'échec scolaire rencontrent souvent celles fustigeant l'absence d'actions de soutien parental de sorte qu'à défaut d'apporter une réponse tangible à l'échec scolaire, aux troubles « dys- », de motivation, de concentration, à la pauvreté de la langue française, à l'addiction aux écrans, au désintérêt pour la culture, l'opérateur dispose de ressources lui permettant de réhabiliter la responsabilité de l'adulte dans son rôle de parent. Nombreuses initiatives prennent forme sur le terrain dans ce sens cependant que les ateliers de soutien parental souffrent parfois d'un manque d'expertise ou d'une périodicité trop ponctuelle pour raccrocher le parent au projet de l'association. Aussi, lors du quinquennat 2011-2015, la Cocof finançait dans le cadre du contrat communal des actions de type « transversal », c'est-à-dire des projets desservant des activités sur une vaste partie du territoire communal. La coordination locale recommande dans le cadre des prochains trains d'agrément, de s'inspirer de ce type d'initiative pour renforcer des projets dotés d'une expertise en matière de soutien parental afin que ces structures puissent détacher du personnel, animer des actions renforçant les capacités des parents dans les locaux associatifs (à partir de 2024).

Dysfonctionnement du dispositif de cohésion sociale : dans l'attente d'un secteur valorisé par la procédure d'agrément (2024), les 10 énoncés soulignant les dysfonctionnements du dispositif de cohésion sociale démontrent

qu'il y a encore du chemin à faire : balkanisation des projets en raison de la multiplication des appels à projets (manque d'un cadre emploi), hétérogénéité des niveaux au sein des groupes alpha, manque de formations prenant en charge des problématiques spécifiques, seuil forfaitaire trop bas pour stabiliser le personnel bénévole, formation continue endiguée par l'indisponibilité du personnel, retard de paiement des subsides conforté par l'inflation, motivation des apprenants devant les contraintes proactives des CPAS, absence d'une vue globale de l'offre de cours d'alphabétisation en RBC, sont autant d'obstacles que d'impensés du dispositif de Cohésion sociale. Si certaines de ces difficultés ne dépendent pas directement de la compétence de la Cocof (forfait bénévole notamment), la Coordination locale recommande de développer des formations répondant à ces besoins : renforcer le personnel encadrant confronté à des publics irréguliers, à des groupes hétérogènes (malgré l'usage des tests de positionnement), à des problématiques spécifiques telles la dépendance aux écrans, l'initiation aux cours Online, l'utilisation de l'application « Smartschool », le travail avec des publics ayant des parcours chaotiques...

Prise en charge des publics invisibilisés : nombreuses associations accueillent des publics invisibilisés ou éloignés des cadres de socialisation du secteur. Si le travail avec des publics Roma réclame au moins des compétences linguistiques spécifiques (eu égard à la non-maîtrise du français chez ce type de public), le travail avec des public sans-papier (composant jusqu'à 30% de l'effectif global des apprenants de certains opérateurs P2), confronte les travailleurs sociaux à des demandes tombant dans la clandestinité au regard de l'illégalité du séjour de ces apprenants sur le territoire. Le Décret « Imburgering » et « Accueil » ne réservant pas d'accueil spécifique à ce type de public, les pouvoirs subsidiaires gagneraient à financer des micro-projets (Initiative, Impulsion), des permanences sociales pouvant accueillir ces passants livrés à eux-mêmes, en errance dans l'espace public bruxellois (Parc Maximilien, Église du Béguinage, canal à proximité du Petit-château, gares du nord et du midi).